

Rapport n°1 :

Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 1^{er} juillet 2021

Rapporteur(s)	Dominique GREVEY - Président d'UBFC
Service – personnel référent	
Séance du Conseil d'administration	23 septembre 2021

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Ordre du jour :

1. Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 27 mai 2021	7
3. Convention cadre de la compétence doctorale UBFC.....	8
4. Validation d'avenant n° 2 pour l'accord de partenariat du Pôle Santé Publique.....	9
8. Entrepreneuriat Etudiant : Prix spécial Etudiante – Concours « Initiative au féminin 2021 »	9
9. Entrepreneuriat étudiant : demandes de financements auprès de la Région BFC « AAP Attractive 2021 » et « AAP Equipements pédagogiques et numériques 2021 »	12
10. DECA-BFC – avenant annuel à la convention	13
2. Attractivité du site	14
5. Avance sur les demandes de logements CROUS pour les étudiants boursiers étrangers	25
6. Reversement des fonds ISITE-BFC à l'Université de Bourgogne : cofinancement équipement FRAGILIFE.....	28
7. AAP Plateformes 2021 de la Région BFC : dépôt du projet Smartlight et indemnisation d'experts pour l'instruction des dossiers	28
11. Masters UBFC : organisation de l'année universitaire 2021/2022 – Fiches filières/MCC/calendrier universitaire	30
12. Masters UBFC : modalités de traitement des demandes de formation en formation continue et en apprentissage	32
13. Enveloppe pour les bourses entrantes / sortantes pour EIPHI	33
14. Primes pour charges administratives : Nouvelles fonctions bénéficiaires et montant maximum.....	34
15. Plateforme UBFC Alumni : le bilan d'une année.....	35
16. Demande de subvention Région BFC pour le projet CSTI « Nuit européenne des chercheur-e-s 2021 ».....	39

*(La séance est ouverte à 14 h 32, Salle principale, Multiplex à Dijon,
sous la présidence de M. Dominique Grevey, Président d'UBFC)*

- : - : - : - : - : - : -

M. Grevey.- Mesdames, Messieurs, bonjour. Merci d'être ici. Cela fait plaisir de vous voir. Sortir de la visio est tout de même quelque chose d'agréable, cela redonne un peu d'humanité à nos réunions. C'est donc un grand moment, même si les nouvelles d'hier n'ont pas été très bonnes. Je vais justement vous proposer de commencer par là.

Vous avez dû avoir un message hier après-midi selon lequel le projet I-SITE est arrêté. Si je vous dis que le projet I-SITE est arrêté, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire plusieurs choses.

Cela veut tout d'abord dire que nous perdons un label. Pour moi, la notion de label est quelque chose de très important parce que cela nous permettait de nous maintenir en "première division" des universités. Je sais que certains n'aiment pas ce terme, mais comme on est en train de dessiner trois divisions au niveau français, être dans la première est toujours plus rassurant que d'être dans la deuxième parce que monter de division est plus dur que de descendre. On en a d'ailleurs un exemple depuis hier.

C'est là un élément important.

Il n'empêche que j'ai eu des contacts des organismes nationaux de recherche et je crois que Fabien Thomas, ici présent, est chargé d'un message de son président.

J'en profite pour indiquer que Fabien Thomas, qui est le représentant du CNRS dans notre instance, va faire valoir ses droits à la retraite. Il m'a annoncé que c'était son dernier conseil d'administration avec nous. Je voudrais donc très chaleureusement le remercier pour tous les apports que nous avons eus ensemble, tous les échanges. Depuis que je suis là, nous avons vraiment bien travaillé avec le CNRS, ainsi qu'avec les organismes nationaux de recherche tout comme l'INRAE, je salue d'ailleurs Nathalie Munier-Jolain, ou l'INSERM.

Ce sont vraiment des choses qui sont très importantes de façon à maintenir un dynamisme de la recherche sur le site.

Il y a la notion d'I-SITE *via* le label et ensuite, il y a les financements. Quand je parle des financements, c'est ce qui permet d'améliorer l'ordinaire. Les financements, c'est entre 8 et 10 millions par an, c'est le financement d'à peu près une quinzaine de personnels dans les services administratifs d'UBFC - qu'on appelle le siège - et puis, dans les projets de recherche, cela représente 106 personnels qui sont sur des projets de recherche.

Quand on dit qu'on arrête le projet I-SITE, on n'arrête pas tout ce soir. Les projets qui sont en cours peuvent durer jusqu'à leur fin qui est prévue. Leur fin va dépendre de la nature des financements, c'est-à-dire que les doctorants pourront aller jusqu'à la fin de leur doctorat. Les projets qui sont en cours peuvent aller jusqu'à la fin d'un certain nombre de choses. En tout cas, c'était prévu de cette façon. Je dirais que c'est en juillet 2023 que le gros des projets va s'arrêter.

Nous avons donc encore deux ans devant nous pour nous organiser, sachant que ce sera finalement beaucoup moins malgré tout.

Nous avons reçu une lettre ouverte des personnels contractuels du siège d'UBFC, que je comprends bien. Vous devez également l'avoir reçue dans vos mails. Les préoccupations qui sont exprimées sont bien entendu tout à fait légitimes. Je vais donner quelques éléments. J'en ai discuté avec les chefs d'établissement et nous ferons tout pour maintenir les personnels, qui sont sur des projets I-SITE, encore au moins deux ans.

Ensuite, nous allons bien entendu gagner d'autres projets, puisque nous en gagnons chaque année, et nous essaierons de faire un transfert de ces personnels sur les nouveaux projets, bien sûr si ces personnels sont intéressés puisque certains pourront décider d'aller voir ailleurs.

Nous ferons donc très attention à cela, je peux vous le garantir. C'est la première préoccupation que nous avons eue, hier, lorsque nous avons eu l'information. Nous y avons en fait déjà un peu réfléchi parce que c'était une option possible. Le cas des personnels sera donc regardé de façon très attentive et nous maintiendrons les personnels qui sont en poste.

Il y a bien sûr des personnels qui sont en poste sur des projets relativement courts, pendant un an. Ceux-ci resteront pendant un an sur le projet qui était prévu. En revanche, les personnes qui s'occupent de la gestion financière, par exemple, nous en avons besoin jusqu'à la fin des projets. On les maintiendra donc jusqu'à la fin des projets, c'est-à-dire encore au moins 2 ans. C'est là un élément qui me semble important.

Après, que va-t-il se passer ? Sachant que c'est important dans l'organisation qui est la nôtre. L'ensemble des chefs d'établissement a décidé que nous maintiendrions la trajectoire, c'est-à-dire de travailler ensemble et de développer le plus possible des actions ensemble dans le cadre d'UBFC, tel que c'est prévu aujourd'hui et pour demain.

Bien sûr, nous aurons moins de moyens. C'est quelque chose que je vous proposerai en septembre puisque c'est en réflexion. Nous en débattons donc en septembre de façon bien plus forte parce qu'aujourd'hui, nous n'avons pas la grille d'analyse du jury. Nous ne savons donc pas exactement ce qui nous a été reproché, même si nous avons bien sûr quelques idées. Une fois que nous aurons la grille, nous pourrions en discuter de façon transparente et je vous proposerai comment rebondir.

L'idée que j'en ai aujourd'hui, c'est de positionner nos Graduate Schools comme élément central de notre développement à l'international, c'est-à-dire le lien master-recherche-doctorat avec les unités de recherche, en sachant que nous avons trois domaines identifiés qui sont ce qu'on appelait les axes I-SITE et que nous sommes en train de travailler sur un quatrième domaine qui intègre un peu plus les Sciences Humaines et Sociales. Mais là, les travaux sont en réflexion avec les chercheurs.

Nous débattons donc de tout ceci, vraiment dans le fond, au mois de septembre, lorsque nous aurons toutes les informations, d'une part du jury et puis, d'autre part, lorsque la réflexion au niveau du quatrième axe aura avancé. Je crois que des réunions auront lieu dans le cours du mois de juillet pour travailler sur le sujet.

Dans le même temps, j'ai démarré des discussions avec le ministère pour l'accompagnement des postes. Le ministère n'est pas fermé à cela. Je ne dis pas que c'est gagné, mais il n'est pas du tout fermé à cela.

Et puis j'ai été contacté de façon spontanée par certaines collectivités, certaines agglomérations, qui m'ont dit que le travail qui était fait avec UBFC était tout à fait intéressant et qu'elles souhaitaient donc nous accompagner.

Pour l'instant, c'est une annonce qui est faite comme cela. Nous allons donc en discuter et je pense qu'en septembre nous pourrions revenir vers vous avec des choses un peu plus claires.

Il est vrai que l'annonce n'a pas été un moment de joie, il faut le bien le reconnaître. On avait tout de même bien senti que notre modèle d'université ne semblait pas suffisamment robuste pour intéresser le jury international. C'est-à-dire que le jury international, de mon point de vue, a considéré que les établissements membres n'avaient pas transféré suffisamment de moyens à UBFC. C'est du moins de cette façon qu'on peut l'analyser. J'en ai discuté avec Alain Dereux également. Nous l'analysons un peu de cette façon et nous avons peut-être aussi manqué un peu de succès emblématiques au niveau de la recherche, tels que les ERS.

Il y a également le fait que nous n'avons pas été visibles dans les classements parce que nous n'avons pas fait le travail pour apparaître dans les classements, même si chacun peut avoir son avis sur la notion de classement. J'en ai un également, mais qui n'est pas celui du ministère. Il n'empêche que cela compte, il faut donc le prendre en considération.

Là, nous faisons des travaux pour apparaître dans les classements. Les premières estimations, si on tague bien toutes les publications, sont que l'on pourrait apparaître entre 260 et 300^{ème} mondial, ce qui veut dire que ce n'est pas une position anodine, ce n'est pas une position moyenne, c'est vraiment une bonne position. Nous avons donc un potentiel, dans ces éléments de jugement auxquels on peut donner la valeur que l'on veut, qui nous permettrait de paraître de façon correcte.

Voilà ce que je voulais vous dire. On peut en discuter quelques minutes si vous voulez, mais il faudra surtout que nous concentrons notre réflexion lorsque nous aurons des éléments tangibles d'évaluation du jury et lorsque nous reviendrons vers vous avec un projet que nous vous soumettrons pour rebondir.

En fait, ce n'est pas l'échec qui est le plus dangereux, ce serait l'erreur de considérer que l'échec est une fin. Il faut donc vraiment rebondir.

Je vous laisse donc éventuellement réagir.

M. Thomas. - Merci Dominique. Merci pour tes paroles très gentilles.

Je suis porteur du message d'Antoine Petit, PDG du CNRS, qui maintient bien sûr son soutien au projet collectif d'UBFC, en vous incitant fortement à dépasser le choc de l'annonce d'hier. Mais je crois que c'est déjà grandement le cas, en tout cas au niveau du président et je pense qu'il va entraîner tout le monde.

Le CNRS rappelle aussi que sous l'effet du choc, il ne faut peut-être pas prendre de décision hâtive, mais laisser le temps aux choses de se mettre en place et de continuer sur leur lancée.

Je voudrais rappeler aussi qu'une convention UBFC-CNRS vient d'être signée il n'y a pas si longtemps que cela. Le CNRS s'y tiendra bien entendu, comme il s'est tenu à son attitude *via* sa position depuis maintenant 3 ans, voire plus.

Voilà le message que j'avais à vous transmettre, donc un message de soutien et de participation. Le CNRS continuera à participer à l'aventure.

Un petit mot personnel. Je vais donc effectivement bientôt partir en retraite. C'est peut-être mon dernier CA. Vous me verrez peut-être encore en septembre et après, ce sera fini.

Je voudrais tous vous remercier, de même que vos prédécesseurs, pour l'accueil qui m'a été fait puisque mon arrivée correspondait aussi à une volonté du CNRS d'être plus présent sans les sites et sur les régions, sur les collectivités en général.

Je pense que vous tous, et j'y mets vraiment tout le site, vous avez fortement contribué à l'implantation ou à la réimplantation du CNRS sur le site. Je pense que nous avons vécu cette aventure avec beaucoup de plaisir, en tout cas pour ma part. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous, avec des personnes responsables et très actives, très dynamiques et qui savent rebondir. Il y a d'autres endroits en France, que je connais bien maintenant, qui ne rebondissent pas aussi bien. Bravo pour cela. On trébuche, on remonte en selle et on repart.

Voilà ce que je voulais vous dire. Merci encore.

M. Grevey. - Merci.

Nathalie Munier-Jolain pour INRAE.

Mme Munier-Jolain. - J'ai bien sûr prévenu le PDG d'INRAE du résultat. En même temps, il était au courant. On doit donc se rencontrer la semaine prochaine pour faire le point.

Bien sûr, l'engagement d'INRAE sur le site n'évolue pas du tout et l'engagement d'INRAE auprès d'UBFC n'évolue pas. Mais comme je vous l'avais peut-être déjà dit - Dominique est au courant -, il y avait une volonté d'INRAE, dans le cadre de l'amplification de ses politiques de site qui est une des orientations politiques de l'établissement dans son document stratégique INRAE 2030, disant que l'établissement signerait une convention d'objectifs-moyens avec UBFC dès cette année. Nous faisons partie des quatre premiers

sites, sur les 47 sites universitaires dans lesquels INRAE est impliqué pour la signature de cette convention objectifs-moyens. Le fait d'être dans les quatre premiers n'était pas du tout anodin. Du point de vue d'INRAE, la politique de site et le lien qu'INRAE a réussi à établir avec ses partenaires sur le site sont tout à fait exemplaires. Cela m'avait été dit par la directrice générale scientifique qui a quitté ses fonctions cette année au mois d'avril. Elle m'avait envoyé un message en ce sens, en me disant que votre politique de site était exemple. Pour nous, elle reste exemplaire.

Hier, j'ai eu le directeur enseignement supérieure et recherche au téléphone qui m'a dit qu'ils étaient très étonnés du résultat parce que, de leur point de vue, du point de vue de la politique de site, du lien entre les organismes nationaux de recherche et les établissements d'enseignement supérieur, la politique que vous développez est tout à fait remarquable et assez solide. D'ailleurs, le site INRAE Bourgogne-Franche-Comté est assez souvent site pilote pour un grand nombre d'actions de l'établissement dans le domaine de la politique de site.

Mercredi prochain, je vais rencontrer le PDG pour voir si on maintient l'objectif de signer la convention objectifs-moyens cette année ou si on se donne un petit peu de temps pour la signer l'année prochaine. Ils m'ont dit qu'ils ne me mettraient pas la pression pour que je la signe cette année, mais il faudra donc que l'on voie cela, Dominique, sachant que cela reste une priorité pour l'établissement de signer une convention d'objectifs-moyens sur 5 ans, dans laquelle INRAE s'engagera sur des moyens à mettre sur le site. Cet objectif est maintenu. On peut faire évoluer l'échéance si on le souhaite.

De ce que je t'entends, ce n'est peut-être finalement pas souhaitable. Il faut peut-être rester sur la trajectoire qui avait été décidée. L'engagement d'INRAE auprès du site reste donc identique et toujours avec autant d'enthousiasme. Je ne doute pas de notre capacité à construire quelque chose de grand.

M. Grevey.- Merci Nathalie.

Effectivement, si on associe l'arrêt d'I-SITE à un crash, c'est foutu. On n'est même plus en deuxième division, on passe en troisième. C'est pour cela que, de mon point de vue, un rebond rapide est essentiel et c'est la volonté qu'il va falloir mettre en œuvre.

Madame Attuel a demandé la parole.

Mme Attuel-Mendes.- Merci. Je voulais juste partager le sentiment commun de soutien que l'on conserve, à BSB et dans les autres établissements, au projet ComUE, à la communauté que l'on représente tous, dont nous allons travailler tout à l'heure sur l'attractivité.

Nous ne sommes pas les premières ComUE à perdre I-SITE, IdEx ou quelque chose d'autre. Pour autant, on peut effectivement rebondir, il faut juste qu'on arrive à se mettre d'accord pour travailler ensemble.

On voulait, au titre de BSB, vraiment remercier l'engagement sans faille et le travail vraiment important qui a été mené, notamment par Alain Dereux en tant que porteur de projet sur I-SITE et Dominique Grevey depuis son arrivée, et auparavant Nicolas Chaillet et Annie Vinter, donc toute la gouvernance depuis toujours qui a été très supportive sur le projet I-SITE.

M. Grevey.- Merci.

M. Bouchet.- J'entends bien tous les discours de soutien. Malgré tout, il y a tout de même beaucoup d'incertitudes qu'il faudra évoquer à la rentrée, puisque j'ai compris que le gros du travail serait à la rentrée. Parmi ceux-ci, ce que nous avons recensé, ce sont des inquiétudes en termes de financement. Est-ce que la Région va continuer à abonder UBFC autant qu'au préalable ? Il y a eu des changements politiques et il faut savoir comment cela va se pérenniser maintenant qu'il n'y a plus I-SITE. C'est un élément important.

Est-ce que les établissements membres – il semble que ce soit le cas – continuent à adopter un soutien fort, y compris dans la continuité du projet ? C'est-à-dire est-ce que l'on va continuer la politique qui a été menée, notamment dans le transfert des unités de recherche intégralement à UBFC ?

Est-ce que l'on va continuer le changement des statuts qui étaient dans le projet mais qui n'ont apparemment peut-être pas séduit ?

Il y a donc un ensemble de questions qu'il faudra traiter et pas trop tardivement.

Et puis il y a des inquiétudes plus fortes, des questions plus pragmatiques. Nous avons effectivement reçu une lettre des personnels. On ne va pas y revenir, je crois que tout le monde l'a eue. Mais il y a aussi des collègues qui ont des inquiétudes par rapport aux étudiants, à savoir si les masters I-SITE vont vraiment ouvrir à la rentrée, qui va les financer et qu'est-ce que vont devenir ces masters.

J'ai compris que c'était 2023, mais est-ce que l'on va arrêter à 2022 ou pas ces masters ? Il y a donc pas mal d'inquiétudes concrètes qui, pour ces étudiants-là, sont importantes.

Je ne vais pas faire un long listing, mais il y a énormément de points et il s'agira, à mon sens, de rassurer l'ensemble de ces personnels et de ces étudiants assez tôt et ne pas attendre forcément la rentrée puisqu'on sera reparti dans une nouvelle échéance.

M. Grevey.- Merci. Je vais vous donner quelques éléments de réponse.

Alain Dereux avait prévu qu'il y avait un risque de perdre l'I-SITE. Il avait donc sauvegardé le financement pour la rentrée prochaine. Le financement 2021-2022 est donc acquis, c'est clair, ainsi que 2022-2023. Ceci pour vous dire que les choses avaient très bien été anticipées. On ne savait pas qu'on allait le perdre, mais c'était une possibilité. Et malgré le fait qu'on dise souvent qu'I-SITE, c'est juste pour quelques-uns, on a tout de même pris la précaution de s'intéresser aux étudiants. Ceci est donc garanti.

Le travail que nous avons à faire, c'est pour la suite, pour trouver les financements, mais comme je vous l'ai dit, j'ai déjà été contacté par certaines collectivités qui m'ont dit qu'elles apporteraient leur soutien. Maintenant, il faut que l'on voie l'ensemble des collectivités pour voir comment on peut faire, etc.

Ce que je vous proposerai en septembre, c'est de capitaliser sur les Graduate Schools et d'essayer de mettre en avant ce lien master-doctorat. Si on en a les moyens, je vous proposerai aussi de faire du renforcement de licence pour faire entrer plus nos étudiants dans nos masters. Après, il va falloir qu'on étalonne un petit peu. Là, c'est la priorité que je vous proposerai au mois de septembre. Si vous n'êtes pas d'accord, on changera de direction, mais c'est en tout cas dans cette direction que je vous proposerai d'aller..

Mme Puceat.- Un mot rapide pour aller dans le même sens que ce que tu as dit au départ, c'est-à-dire que l'arrêt d'I-SITE ne change en rien la coopération établie entre l'uB et l'UFC, coopération qui va se poursuivre bien au-delà de ce projet. Nous allons évidemment continuer à travailler ensemble et à développer toutes les actions et projets communs tels qu'ils ont été définis dans la trajectoire.

Maintenant, ce qui est important, c'est de faire valoir nos atouts communs qui existent déjà bien au-delà de ce qu'est l'I-SITE.

M. Grevey.- Merci. Je vais laisser la parole à Madame Frèrebeau du CESER et je vais en profiter pour vous indiquer que Monsieur Marmier, qui était le représentant du CESER, est remplacé par Monsieur Denis Ragot, qui pourra peut-être se présenter après la question de Madame Frèrebeau, ou en amont.

Bienvenue parmi nous, Monsieur Ragot.

M. Rago.- Bonjour à toutes et à tous. Merci pour votre accueil.

Je suis ici au titre du CESER, en tant que représentant de l'automobile. Je remplace Jean-Charles Lefebvre et je travaille chez Faurecia Clean Mobility sur Bavans, près de Montbéliard.

M. Grevey.-Merci.

Mme Frèrebeau.- Je voudrais juste dire que le discours que vous avez eu au départ nous conforte puisqu'en apprenant la nouvelle, hier, et sachant que le CESER représente plutôt la société civile qui est peu au courant de tout ce qui se passe vraiment à l'intérieur d'UBFC, mais dans son entité, le CESER a dit qu'il fallait surtout que la dynamique collective qui s'était construite puisse continuer et qu'il fallait que, dans cette dynamique, puisse être entraîné l'ensemble des disciplines d'UBFC.

Vous en avez parlé, nous trouvons important également qu'un niveau international perdure dans les projets où cela pourra être possible.

Merci.

M. Grevey.- Merci. Est-ce que quelqu'un d'autre veut prendre la parole sur ce sujet ?

Mme Buscaglia.- C'est pareil, nous soutenons cette idée que même avec l'absence de ce financement, il est important, notamment au sein de l'UNEF Bourgogne mais en général au sein de la ComUE, de continuer à travailler ensemble. Il ne faut pas que cela nous empêche de voir la suite, de trouver des solutions et d'en discuter tous ensemble.

M. Grevey.- Merci.

M. Deffontaines.- Bonjour à tous. Par rapport à ce à quoi on pouvait s'attendre, on sait tous ce que c'est que de ne pas obtenir un financement pour un projet dans l'université d'aujourd'hui qui fonctionne beaucoup par projet. Vous aviez souligné la difficulté des financements par projet au moment de l'établissement du budget parce que cela posait des problèmes, notamment en termes de personnels. On le voit actuellement.

Peut-être serait-il bienvenu, puisque nous sommes toutes et tous d'accord manifestement, en tout cas parmi les établissements membres pour continuer ce projet, d'avoir une parole politique, en tant que conseil d'administration, pour réclamer plus de financements permanents, notamment au niveau des ministères, sachant que je ne suis pas au courant de toutes les lignes budgétaires.

M. Grevey.- J'entends votre demande. Je pense que l'on pourra effectivement se manifester auprès du ministère une fois que nous aurons voté le projet que nous prévoyons pour le rebond. Je pense que ce serait une bonne stratégie.

Madame Clerget.

Mme Clerget.- Je voulais dire que nous partageons bien évidemment l'inquiétude de nos collègues BIATSS du siège d'UBFC. Nous espérons qu'un accompagnement étroit sera réalisé en liaison avec les chefs d'établissement et les directions générales des services des établissements pour que ces personnes puissent retrouver, au moment où ce sera le plus opportun, un emploi si possible dans l'un des établissements.

Il serait souhaitable également que les membres du conseil d'administration soient informés à échéances régulières du devenir de la situation des personnels. Merci.

M. Grevey.- C'est bien noté. Monsieur Commeau, notre DGS... dont c'est d'ailleurs le premier CA. Je ne vous ai pas présenté, j'en suis désolé.

Monsieur Commeau est notre nouveau DGS. Je vais le laisser se présenter.

M. Commeau.- Bonjour à tous et à toutes. Je suis Éric Commeau, j'ai pris mes fonctions de DGS le 1^{er} juin. Je viens de la fonction publique territoriale puisque j'étais attaché principal dans une collectivité pas très loin d'ici, à Chenôve. Je découvre le monde des établissements d'enseignement supérieur et de la recherche.

J'arrive dans une période où j'avais beaucoup assimilé et il va falloir que nous gérons, avec l'ensemble de l'équipe qui m'entoure, cette situation, mais nous avons déjà commencé à travailler.

Comme l'a dit Monsieur le Président, la question des personnels liés au financement d'I-SITE sera notre première préoccupation. Nous avons prévu de rencontrer les collègues, soit une quinzaine, qui sont directement concernés, ceci la semaine prochaine. On commencera donc à travailler au cas par cas sur chacune des situations.

Je pense que malgré cette difficulté, le projet que vous portez depuis quelques années, et tout particulièrement depuis la nouvelle gouvernance, est un projet enthousiasmant. Personnellement, je reste complètement mobilisé aux côtés du président, des vice-présidents et du conseil d'administration, pour apporter ma part à la construction de ce nouveau projet, de ce nouveau modèle. Merci.

M. Grevey.- Merci Éric. S'il n'y a pas d'autre intervention, je vous propose de passer à l'ordre du jour formel.

1. Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 27 mai 2021

Il nous faut approuver le verbatim du conseil d'administration du 27 mai dernier. Avez-vous des remarques ?

Mme Clerget.- Le verbatim est conforme à ce qui s'est dit. Mais dans le point 4 concernant la rémunération des rapporteurs du comité d'éthique de la recherche, il est dit que les personnels seront rémunérés 1,5 heure équivalent TD, soit 40,41 €. En réalité, c'est 62,11 €. Il s'agit donc d'une petite erreur matérielle.

M. Grevey.- D'accord. Les 40,41 € doivent être pour l'heure, c'est cela ?

Mme Clerget.- Une heure, c'est 41,41 €, donc 62,11 € pour une heure et demie.

M. Grevey.- Nous corrigerons ceci.

Y a-t-il d'autres remarques ? (*Néant*).

Je vous propose de passer au vote de ce verbatim.

Qui ne veut pas prendre part au vote ? (*Néant*).

Il faut tout de même que je vous dise combien nous avons de votants. Je vous prie de m'excuser. Je suis un peu perturbé, vous le comprendrez.

Nous avons 25 présents et 11 procurations.

Je vais indiquer les procurations :

M. Thomas a reçu la procuration de M. Scheifler.

Mme Munier-Jolain a reçu la procuration de M. Hameau.

M. Perasso a la procuration de Mme Vignot.

Mme Buscaglia a la procuration de M. Viéron-Lepoutre.

M. Roulliat a la procuration de M. Genelot.

Mme Fauvez a la procuration de M. Créantor.

Mme Clerget a la procuration de M. Beaud.
M. Deffontaines a la procuration de Mme Maurel.
M. Bouchet a la procuration de M. Guibert.
Mme Bartasyte a la procuration de Mme Carroger.
J'ai la procuration de Mme Hervet.

Qui ne prend pas part au vote ? (*Néant*).
Qui est contre ? (*Néant*).
Qui s'abstient ? 1 abstention.
Je vous remercie.
Je vous propose de passer au sujet suivant.

3. Convention cadre de la compétence doctorale UBFC

C'est Pascal Neige qui doit nous parler de ce sujet, en sachant que nous avons une remarque du rectorat nous indiquant que nous avons pointé une circulaire qui a été abrogée. Ils nous ont donc donné un nouveau numéro de circulaire. C'est en page 20 de la convention, paragraphe 4, point 3.5, le diplôme de doctorat.

Il est dit dans le troisième sous-paragraphe : « *En référence à la circulaire du 16 avril 2015 relative aux modalités d'élaboration et de délivrance des diplômes...* » Ce n'est pas la circulaire du 16 avril 2015, mais celle de 25 septembre 2019 qu'il faut prendre en compte.

Moyennant ce changement, je laisse la parole à Pascal Neige.

M. Neige.- Merci Monsieur le Président. Bonjour à tous.

Il vous est effectivement présenté aujourd'hui cette convention relative à la compétence doctorale d'UBFC. On peut dire que cette convention-cadre est une sorte de résumé pratique qui permet de vivre au sein des écoles doctorales et au sein du collège doctoral. C'est donc un document qui reflète le fonctionnement de nos écoles doctorales et qui, du coup, permet de se référer à quelque chose d'écrit et de précis.

Il n'y a pas beaucoup de nouveautés par rapport au fonctionnement que nous suivons au quotidien. Cette convention précise les conditions dans lesquelles la communauté UBFC assure la gestion de la compétence sur le doctorat, puisque c'est bien UBFC qui l'assure. Elle clarifie les modalités d'organisation et de fonctionnement et elle permet de clarifier le périmètre des responsabilités de chaque établissement membre.

Dans le document qui vous est présenté, donc le rapport qui accompagne la convention, vous voyez que nous avons pris soin de vous indiquer le processus de rédaction de cette convention, processus qui a permis de travailler avec l'ensemble des établissements membres impliqués dans le processus, impliqués dans la gestion du doctorat. Vous voyez que les cinq établissements qui sont ceux qui inscrivent les doctorants et qui opèrent des doctorats ont été impliqués.

En principe, il n'y a pas de difficulté dans cette convention qui reflète en réalité ce qui existe déjà.

M. Grevey.- Avez-vous des remarques sur cette convention qui est assez grosse en taille ? Pas de remarque.

Je vous propose de passer au vote.
Qui refuse de prendre part au vote ? (*Néant*).
Qui est contre ? (*Néant*).
Qui s'abstient ? (*Néant*).
(*Unanimité*).

Je vous remercie pour l'approbation de cette convention qui va donc servir de bible, si j'ai bien compris, pour la mise en œuvre du doctorat.

J'ai raté une ligne dans l'ordre du jour, ce qui n'est pas très grave. Je laisse la parole à Pascal Neige pour nous parler du rapport 4.

4. Validation d'avenant n° 2 pour l'accord de partenariat du Pôle Santé Publique

M. Neige.- Le Pôle de Santé Publique est géré actuellement par UBFC. La convention qui régit ce pôle a une durée de vie et il était nécessaire de modifier un certain nombre de points. Les membres du pôle ont choisi, pour le moment, de repousser un petit peu la convention. C'est donc ce qu'on vous propose aujourd'hui, ceci pour se laisser du temps pour faire les modifications nécessaires au fonctionnement du pôle.

Aujourd'hui, il vous est juste demandé votre avis sur le fait de repousser un peu, dans les mêmes conditions, c'est-à-dire d'étendre la durée de la convention pour se laisser du temps pour modifier éventuellement deux ou trois points à venir.

Il n'y a pas beaucoup d'autres choses à dire.

M. Grevey.- Est-ce que vous avez besoin de précisions ? (*Néant*).

Est-ce que vous avez des remarques ? (*Néant*).

Si vous n'en avez pas, je vais vous demander de bien vouloir délibérer sur l'avenant n° 2 à l'accord de partenariat définissant et organisant la création du Pôle fédératif de recherche et de formation en Santé Publique Bourgogne-Franche-Comté et de prendre connaissance de l'article 3.3 concernant la composition de l'équipe opérationnelle.

Qui refuse de prendre part au vote ? (*Néant*).

Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie.

Comme je suis parti un peu en travers dans l'ordre du jour, je vous propose de partir encore plus en travers et de nous intéresser tout de suite au rapport n° 8. C'est Madame Brenet qui doit le présenter et elle anime un Webinar à 16 heures. Nous allons donc passer ce sujet pour lui permettre d'animer son Webinar.

8. Entrepreneuriat Etudiant : Prix spécial Etudiante – Concours « Initiative au féminin 2021 »

Le rapport n° 8 concerne l'entrepreneuriat étudiant et un prix spécial étudiante « concours Initiative au féminin 2021 ».

Mme Brenet.- Je vais déjà vous dire quelques mots sur le concours « Initiative au féminin » qui existe depuis quelques années. Nous avons déjà évoqué ce sujet dans le CA les précédentes années. Le concours est organisé par le réseau Initiative et, depuis quelques années, un complément de ce concours est réservé aux jeunes étudiantes entrepreneures, que nous soutenons chaque année afin d'encourager l'entrepreneuriat étudiant.

Ce qui est intéressant, c'est que pour l'année 2021 qui s'annonce, nous avons en effet la perspective d'un peu plus de candidates que les années précédentes.

Sur le plan financier, c'est un prix alloué pour un montant de 2 000 €, qui permet d'aider, d'appuyer le montage de ces projets.

M. Grevey.- Est-ce que vous avez besoin d'éclairages supplémentaires ? Non.

Mme Clerget.- J'ai vu que le prix était doté de 2 000 € par personne et que le budget total était de 15 000 €. Comme ce n'est pas un nombre pair, est-ce que cela signifie que l'une des personnes aura la moitié du prix ?

Mme Brenet.- Non, mais la note n'était peut-être pas très claire sur ce point. Le prix concerne une étudiante entrepreneure, c'est un prix unique qui est de 2 000 €. L'implication financière pour le PEPITE Bourgogne-Franche-Comté est de 2 000 €.

M. Grevey.- Sinon, les 15 000 € ?

Mme Brenet.- Ils correspondent à d'autres prix, sachant qu'il y a plusieurs rubriques dans ce concours.

M. Grevey.- Est-ce que cela a répondu à votre question, Madame Clerget ?

Mme Clerget.- Oui. Merci.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Mme Brenet.- Pour incarner un peu plus ce sujet, l'année dernière, la lauréate de ce prix au titre de l'entrepreneuriat étudiant était une étudiante d'AgroSup Dijon, pour un projet concernant le domaine biomédical.

M. Grevey.- D'accord.
Monsieur Bouchet.

M. Bouchet.- C'est pour des précisions.
Combien y avait-il de candidates l'année dernière ?
Pensez-vous que si nous mettions un peu plus pour qu'il y ait plus de candidatures, ce serait encore plus stimulant pour qu'il y ait de la participation ?

Mme Brenet.- C'est un vrai enjeu pour nous de soutenir et de développer l'entrepreneuriat auprès des jeunes étudiantes actuellement et c'est conforme à la moyenne nationale. Il y a à peu près 30 % d'étudiantes entrepreneures parmi le total de nos étudiants entrepreneurs.

Ce que nous remarquons depuis plusieurs années, et c'est une difficulté à laquelle nous sommes confrontés, c'est que peu d'étudiantes se sentent suffisamment confiantes et prêtes dans leur projet pour aller vers ce type de concours. L'année dernière, il y avait quatre candidates.

Je n'ai pas précisé que ce concours avait lieu en fin d'année. Compte tenu de l'accompagnement que nous avons particulièrement renforcé cette année puisque nous faisons un effort particulier pour les jeunes filles, nous espérons une petite dizaine de candidates cette année.

M. Bouchet.- Et du coup, mettre un peu plus pour avoir deux lauréates plutôt qu'une seule ne serait-ce pas aussi la marque d'une volonté de faire encore plus ?

Mme Brenet.- Il est vrai que dans l'organisation actuelle du concours, c'est le réseau Initiative qui nous a proposé d'ouvrir cette rubrique destinée aux étudiantes. Aujourd'hui, nous sommes sur un prix. Mais s'il y avait davantage de candidates, on pourrait en effet l'envisager.

Il faut préciser qu'il y a aussi d'autres concours, en particulier le concours régional et national qui est le concours Tremplin PEPITE, dans lequel on incite aussi fortement les jeunes filles à s'orienter.

M. Grevey.- Si je comprends bien la remarque de Monsieur Bouchet, c'est que pour l'année prochaine, on pourrait peut-être proposer deux prix plutôt qu'un. C'est ce que dit Monsieur Bouchet, donc pour deux entrepreneures au féminin. Mais l'objectif serait bien entendu d'avoir plus de candidates. Parce que si nous avons autant de prix que de candidates, ce n'est plus tout à fait valorisant.

Mme Brenet.- Tout à fait.

M. Grevey.- On vous mandate, pour l'année prochaine, pour essayer de négocier le fait que nous ayons deux prix, bien sûr si le CA est d'accord. Nous allons voter. En tout cas, c'est ce que je vais proposer.

Mme Munier-Jolain.- Je me permets de rappeler quelque chose que j'avais dit. Lorsqu'on attribue des prix, je trouve qu'il serait bien que les lauréats aient la possibilité de venir devant le conseil d'administration pour présenter leur projet, qu'on ne fasse pas que donner des financements en finalement ne voyant jamais le résultat.

Ce serait aussi un signe de reconnaissance donné aux lauréats.

Mme Brenet.- Merci pour cette suggestion.

Je précise aussi que nous prévoyons pour cette année 2021 la possibilité de mettre en place des bourses pour les étudiants et étudiantes qui substituent leur projet entrepreneurial au stage, possibilité qui leur est offerte par le statut national d'étudiant entrepreneur.

Les premiers financements que nous avons obtenus viennent d'une association qui s'appelle Soroptimist, qui cible des jeunes filles. C'est encore quelque chose qui vient s'ajouter à notre dispositif de concours et un autre partenariat qui est nouveau.

M. Grevey.- Je vais vous proposer de délibérer et d'ajouter un point dans la délibération. Je vais la lire : « Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir délibérer sur :

- l'attribution d'un prix spécial « Etudiante » au concours INITIATIVE AU FEMININ selon le règlement du concours.
- la dotation du prix spécial « Etudiante » d'un montant de 2 000 € sur budget du PEPITE BFC.
- sur la présentation par la lauréate de son projet devant le conseil d'administration.

Et il est demandé à Pascale Brenet, vice-Présidente entrepreneuriat, de négocier pour l'année prochaine le fait que nous attribuions deux prix pour deux candidates à l'entrepreneuriat. »

Est-ce que quelqu'un souhaite ne pas prendre part au vote ? (*Néant*).

Est-ce quelqu'un s'oppose à ceci ? (*Néant*).

Est-ce que quelqu'un s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie pour cette délibération unanime.

Nous allons passer au deuxième rapport de Madame Brenet, qui est le rapport

n° 9.

9. Entrepreneuriat étudiant : demandes de financements auprès de la Région BFC « AAP Attractive 2021 » et « AAP Equipements pédagogiques et numériques 2021 »

Mme Brenet.- Le PEPITE BFC et UBFC ont été candidats sur ces deux appels à projets qui nous permettent tous deux de soutenir nos actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant.

L'un d'entre eux, qui concerne l'équipement numérique pédagogique, pour lequel nous avons d'ailleurs eu une réponse favorable la semaine dernière, correspond à un budget alloué par la Région de 32 000 €, qui vient en complément du financement MESRI ciblé sur le projet dont je vais vous parler dans un instant, financement qui est abondé également par BPI France, notre délégation régionale.

Ce projet consiste à construire un module hybride de première sensibilisation à l'entrepreneuriat, qui a vocation à être partagé, utilisé dans tous les établissements d'UBFC et qui a donné lieu à des tests lors du mois de mai de cette année, d'une part à l'UTBM et d'autre part à l'université de Franche-Comté.

L'autre appel à projets concerne cette fois les questions d'attractivité dont il va être question cet après-midi. L'entrepreneuriat étudiant apporte sa petite pierre à l'édifice. En 2020, nous avons obtenu un premier financement au titre de l'attractivité, qui avait en particulier permis de financer un colloque du réseau des VP entrepreneuriat de la CPU, qui a eu lieu, du fait de la crise sanitaire, la semaine dernière à Arc-et-Senans. Il nous a permis de réunir une cinquantaine de participants représentant 33 universités françaises et il y a été question de la notion d'université entrepreneuriale.

Le financement 2020 permettait également de soutenir certaines actions de communication en matière d'entrepreneuriat étudiant, notamment des communications ciblées sur les étudiants.

Pour cette année 2021, nous attendons encore la réponse de cet appel à projets. Nous avons proposé quatre nouvelles actions.

Nous avons proposé un projet un petit peu plus consistant cette année, tout d'abord l'animation et la mise en valeur du réseau des 400 Alumni étudiants entrepreneurs que compte UBFC depuis 2015.

Ensuite, nous avons organisé, en 2021, un concours d'idées sur le thème « Entreprends pour ton campus » qui était à la fois une opération de communication et de sensibilisation qui a suscité presque 200 propositions de projets, auxquels plus de 800 étudiants ont pris part.

Ce que nous souhaitons, c'est que ces idées qui sont utiles aux étudiants et à la vie de nos campus ne soient pas laissées au fond d'un tiroir, mais qu'elles puissent être développées. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé un appui financier pour monter une opération qui permettra d'impliquer les étudiants dans le passage à l'acte sur un certain nombre de projets sélectionnés.

Nous avons également proposé une action qui concerne la mise en valeur de la communauté des référents accompagnateurs et intervenants impliqués dans l'entrepreneuriat étudiant.

Dernier point : une étude longitudinale qui n'a jamais été faite jusqu'ici, qui concerne le suivi de l'insertion des étudiants entrepreneurs, sachant que nous commençons maintenant à avoir un peu de recul avec des étudiants qui ont rejoint le dispositif à partir de l'année 2015.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a besoin de compléments ? (*Néant*).

Je vous propose de passer au vote.

« Le Conseil d'administration est informé :

- dans le cadre de l'AAP « Attractive BFC 2020 » :
 - de la signature de la charte ambassadeurs ;
 - du tarif du colloque « Université entrepreneuriale » (50 € et gratuité en visio) qui s'est tenu à la Saline Royale d'Arc et Senans les 23 et 24 juin 2021.
- dans le cadre de l'AAP « Attractive BFC 2021 » :
 - de la demande de financement au Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 62 000 € pour un budget de 125 000 € ainsi que les demandes associées auprès d'autres partenaires publics ou privés.
- dans le cadre de l'AAP « Equipements Pédagogiques et Numériques 2021 »
 - de la demande de financement au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 32 000 € pour un budget de 86 500 €. »

Excusez-moi, c'est une information.

Je vous propose, pour garder la cohérence des sujets, de parler du sujet n° 10, si vous le voulez bien.

10. DECA-BFC – avenant annuel à la convention

M. Grevey.- L'incubateur académique DECA BFC soutient les personnes qui veulent créer des entreprises à partir de résultats issus ou liés à la recherche. Cela concerne soit des chercheurs, soit des étudiants. Il se trouve que les demandes d'entrée en création d'entreprise par nos jeunes ont fortement augmenté et l'incubateur se retrouve en difficulté pour accompagner l'ensemble des projets.

Ils ont donc demandé à l'ensemble des établissements membres fondateurs de l'incubateur d'apporter un complément de financement. Notre contribution passerait de 4 000 à 20 000 €, c'est-à-dire que nous rajouterions 16 000 € par rapport à ce que nous faisons d'habitude.

L'accord de principe était difficile à refuser. Maintenant, je vous sou mets cette idée. Je pense qu'il est bien que nous puissions accompagner tous les projets qu'ont les jeunes qui ont envie de créer des entreprises, c'est-à-dire au-delà du PEPITE pour certains. Quelquefois le PEPITE suffit pour ces créations d'entreprises et d'autres fois, il faut un accompagnement un peu plus lourd et c'est l'objet de l'incubateur dit Allègre qui s'appelle DECA BFC chez nous.

Est-ce que vous avez besoin d'informations complémentaires ?

M. Bouchet.- Ce n'est pas l'avenant n° 10. Donc on cherche...

Qu'est-ce qui justifie les 16 000 € supplémentaires ? À quoi vont-ils servir ? Est-ce que le différentiel s'explique par une plus grande volonté d'accompagner, de soutenir ?

M. Grevey.- C'est parce qu'il y a plus de candidats et comme le ministère a un financement qui est fixe, soit on diminue l'accompagnement, soit les établissements mettent un peu plus d'argent et c'est l'idée qu'on en avait.

C'est le rapport n° 9, excusez-moi. Aujourd'hui, j'ai tout faux !

Qui ne veut pas prendre part au vote ? (*Néant*).

Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie.

Je vous propose de revenir dans le « droit chemin » et de laisser la parole à Maryse Graner afin que nous ayons un débat sur l'attractivité du site.

2. Attractivité du site

M. Grevey.- Je vais projeter un document qu'elle a préparé pour accompagner l'introduction du débat.

Mme Graner.- Bonjour Mesdames et Messieurs.

J'espère que vous réussirez à lire ce qui est écrit sur le Powerpoint car il est assez chargé, mais on vous l'enverra à l'issue de la présentation.

Nous avons commencé un débat ensemble sur l'attractivité et c'est une volonté du président que le conseil d'administration serve aussi d'endroit où on travaille ensemble sur des sujets qui nous concernent tous et que nous abordions cela ensemble. Nous reprenons aujourd'hui ce chantier.

Par l'attractivité, nous voulions vous donner des données qui seraient un socle commun que l'on pourrait partager ensemble et porter à votre connaissance des éléments factuels qui nous permettront de prendre de la hauteur et de mieux situer le paysage de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté par rapport au niveau national et à l'attractivité française en général, que ce soit dans l'enseignement ou la recherche.

Les sources sont celles de Campus France. Elles sont récentes. Elles portent sur l'année universitaire précédente puisque nous n'avons pas encore toutes ces données.

La France se situe actuellement à la 6^{ème} place au niveau attractivité dans le monde et nous avons une attractivité accrue auprès des étudiants, notamment d'Afrique et du Moyen-Orient. Notre progression en France est de 3 % par an au niveau de l'accueil des étudiants étrangers et c'est une donnée qui est en dessous de la moyenne mondiale.

Les étudiants internationaux inscrits en France viennent à 51 % d'Afrique et du Moyen Orient et là, nous avons une augmentation effective de 33 % en 5 ans.

Ils viennent également d'Europe où nous avons aussi une belle avancée, de 17 %. 25 % viennent d'Europe, 15 % d'Asie ou d'Océanie et 9 % des Amériques, les deux confondues.

Les deux tiers des mobilités entrantes vont à l'université et – très étrangement – principalement en licence. Il y a une érosion actuelle en master et en doctorat, en sachant que le master et le doctorant sont deux grades sur lesquels nous aimerions être attractifs. Cette arrivée massive en licence est tout de même un fait assez nouveau.

Ensuite, au niveau des étudiants français, 1/6^{ème} des étudiants français en France font une mobilité internationale. Nous allons voir plus spécifiquement dans nos établissements comment elles s'effectuent.

La première destination de nos étudiants, c'est le Canada et la Belgique. Ce sont des faits assez intéressants, qu'on ne soupçonne pas forcément. Il faut noter également une énorme progression vers les pays européens, notamment l'Espagne, les Pays Bas et le Portugal qui est une tendance assez récente.

Ensuite, je laisserai Dominique commenter cette diapositive parce que c'est lui qui en est à l'origine et je vous redonnerai des chiffres un peu plus précis par rapport à cela, ce sont des indicateurs.

M. Grevey.- Je suis désolé car ce n'est pas très lisible, je l'avoue humblement. Mais nous vous enverrons les documents.

Il s'agit d'un schéma qui montre que lorsque nous avons lancé les masters recherche UBFC, en 2016-2017, nous avons 102 inscrits dont 37 % d'internationaux. En 2019-2020, nous avons 398 inscrits.

Quand on regarde le nombre d'étudiants internationaux, on voit qu'au niveau de l'Europe, on a en gros la moitié, en sachant que c'est surtout la France qui alimente, qu'ensuite, si on regarde l'Afrique, on voit l'Afrique Ouest Nord ou Est Sud. En termes d'Asie, on voit également en fonction des blocs, ainsi qu'en Amérique. Pour l'Amérique, c'est 44. Pour l'Asie, c'est 111. Pour l'Afrique, c'est 51. Pour l'Europe, c'est 192, en sachant que les Français représentent 138 sur les 192.

Cela nous donne une petite vision des étudiants qui viennent dans les 16 masters recherche d'UBFC.

Mme Graner.- Pour préciser un peu tout cela, nous avons refait le tour des établissements.

Pour l'uB et l'UFC, il y a 5 660 étudiants internationaux sur 59 000 étudiants. En fait, il y a un peu plus, il y a 9 500 apprenants internationaux parce que vous savez que nous avons deux établissements, le CIEF à l'uB et le CLA à l'UFC, qui accueillent des stagiaires en Français langue étrangère. Et nous avons 32 mobilités sortantes.

Pour l'ensemble des écoles d'UBFC, il y a 1 070 étudiants internationaux sur 8 150 étudiants, avec 1 122 mobilités sortantes. Vous avez ici des chiffres très précis pour l'année précédente pour nos établissements.

La place de la France dans la mobilité internationale : elle est actuellement au 6^{ème} rang des pays d'accueil. C'est la destination de 230 000 étudiants en mobilité diplomate. Il faut distinguer la mobilité diplômante, ceux qui viennent faire des études pour avoir un diplôme français, et ceux qui viennent pour se perfectionner, par exemple en français ou effectuer un stage.

Les étudiants internationaux représentent + 68 % dans le monde et, en France, +32 %. Il reste donc une marge à améliorer.

Il y a 370 052 étudiants étrangers en France, ce qui représente 3 % depuis un an et 23 % sur 5 ans. En gros, nous avons en France 14 % des étudiants qui sont de nationalité étrangère. Pour nous situer, c'est 12 % en gros en Bourgogne-Franche-Comté. Nous avons donc également là une marge de progression.

La répartition des étudiants étrangers en France par région d'origine : principalement Afrique du Nord et Moyen-Orient (28 %), Europe (25 %), Afrique Sud Saharienne (23 %), Asie Océanie (15 %) et Amérique (9 %). Vous avez à côté une répartition des étudiants internationaux en France où vous voyez que plus d'un étudiant sur deux, c'est-à-dire 57 % des inscrits, se répartissent principalement dans trois régions : l'Ile de France, Auvergne Rhône Alpes et l'Occitanie. Nous sommes donc également dans des régions où nous avons une marge de progression importante, en sachant que le Grand Est a tout de même pas mal progressé, notamment avec + 28 % pour la région Strasbourg et Lorraine.

Il faut savoir que dans les régions qui accueillent beaucoup d'étudiants, les campagnes d'attractivité sont souvent très appuyées par les Régions et les Agglomérations. Il faut savoir que dans les Agglomérations, et même dans les Régions, il y a actuellement des services dédiés à l'attractivité, ce que nous n'avons pas aujourd'hui dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur.

Lorsqu'il y a des campagnes conjointes réunissant l'ancrage territorial et l'intérêt de l'université, c'est toujours très intéressant.

Vous avez ici la répartition en chiffres où vous voyez qu'en Bourgogne-Franche-Comté, nous avons 8 051 étudiants étrangers.

Deux tiers des étudiants internationaux sont à l'université, mais une nouvelle tendance s'inverse et je voulais vous en faire part. Actuellement, ce sont les écoles de commerce qui réalisent un excellent score au niveau de l'accueil des étudiants internationaux. Les effectifs y ont doublé depuis 2014. Il y a actuellement + 1 % d'étudiants internationaux dans les écoles de commerce.

7 % des étudiants internationaux font le choix des écoles d'ingénieurs. C'est une proportion qui a peu évolué. En fait, les écoles d'ingénieurs sont souvent mal connues et peu représentées dans les pays à l'étranger. En France, c'est une véritable force. Nos ingénieurs sont très recherchés à l'étranger mais, pour l'instant, nos écoles sont assez peu attractives à ce niveau-là.

Vous avez ici beaucoup de chiffres, mais vous pourrez consulter le diaporama.

Un étudiant étranger sur deux est en licence, ce qui est une tendance assez nouvelle, avec une baisse notamment des doctorats. En sachant que près du quart des

étudiants internationaux viennent s'inscrire en sciences fondamentales.

Si on regarde les chiffres de l'UFC, il y a 95 étudiants internationaux en DUT, 1 058 en licence. Pour un premier cycle, c'est tout de même pas mal. 875 en master et 310 doctorats, 168 en Santé, 26 à l'INSPÉ et 273 autres diplômés. La France est le troisième pays de l'OCDE d'accueil des doctorants en mobilité et 41 % des doctorants à l'université sont des étudiants internationaux. Là encore, on remarque une concentration en Sciences qui est plus marquée au niveau du doctorat.

Il y a beaucoup d'étudiants qui sont boursiers, c'est ce qu'on appelle le *soft power*. En fait, le ministère des Affaires étrangères distribue des bourses pour faciliter la venue en France d'étudiants internationaux. C'est une manière de rendre la France et ses diplômes plus attractifs.

En France, il y a 5 380 étudiants internationaux, dont 1 352 doctorants - ce qui est tout de même important - qui ont bénéficié d'une bourse d'étude du gouvernement français en 2018-2019. Plus de la moitié des boursiers du gouvernement français suivent également un cursus en Sciences.

Ce qui représente 53 % des étudiants. Un peu moins d'un quart sont en Lettres, en Langue et en SHS. En Droit, c'est encore moins, ils sont 15 %.

Les boursiers du gouvernement français sont originaires d'Afrique et du Moyen-Orient pour un sur deux, on retombe donc dans le schéma habituel.

La recherche quant à elle est importante au niveau de l'attractivité. Il y a 9 millions de chercheurs dans le monde. La Chine représente 1,9 million, les États-Unis représentent 1,4 million. Ce sont les pays qui en comptent le plus. La France est le neuvième pays qui en emploie le plus (306 000), au même niveau que le Royaume-Uni.

La dépense intérieure en recherche et en développement se situe à 2,2 % du PIB en France, ce qui est moins que la Corée du Sud qui est à 4,8, que le Japon à 3,3, que l'Allemagne à 3,1 ou les États-Unis à 2,8, mais c'est autant que la Chine.

Cet investissement dans la dépense intérieure au niveau du PIB est important puisque vous savez que le classement de Shanghai a déplacé un peu ses indicateurs et le montant du PIB investi devient un indicateur très important dans ce classement.

M. Grevey.- Est-ce que je peux intervenir sur le PIB ?

Mme Graner.- Oui.

M. Grevey.- La DIRD est à 2,2 % de PIB. On considère qu'un pays est en développement s'il est au moins à 3 % du PIB. Ce qui montre qu'au niveau français, nous sommes en dessous de ce qu'il faudrait avoir. Ce qui explique certaines choses dans nos universités. Là, c'est une remarque personnelle.

Mme Graner.- Merci Dominique.

En termes de nombre de publications, la France est au 10^{ème} rang, en proportion égale avec l'Italie, le Japon, le Canada et l'Australie. Bien sûr, les États-Unis et la Chine sont largement en tête de ce classement et représentent un tiers des publications mondiales.

La France occupe le 4^{ème} rang mondial dans le système européen de brevets. Nous sommes 5^{ème} en nombre de co-publications internationales.

La recherche française est une recherche attractive dans le monde entier. Elle reste réputée dans le monde entier. Elle attire chaque année un grand nombre de chercheurs venant séjourner dans ses institutions. En 2019, il y a 7 150 visas scientifiques délivrés à des chercheurs non ressortissants de l'Union Européenne et de l'espace économique européen. Les deux tiers de ces visas représentent des séjours supérieurs à trois mois.

Les principales nationalités des chercheurs qui ont obtenu un visa de long séjour en 2019 sont les nationalités chinoises, brésiliennes, indiennes, algériennes et tunisiennes.

Pour résumer, il y a 227 millions d'étudiants dans le monde. Sur ces 227 millions, il y en a 5,6 millions en mobilité diplômante, dont 2,4 en Europe.

À côté, vous avez un schéma qui vous indique que les États-Unis sont en premier, le Royaume-Uni en deuxième, ensuite l'Australie, l'Allemagne, la Russie et la France.

Au niveau des chiffres, 370 052 étudiants inscrits en France. Là-dessus, il y en a 99 448 qui sont en mobilité diplômante. Il y a donc un gros écart.

Le top 5 des nationalités accueillies en France : Maroc, Chine, Algérie, Italie, Sénégal.

Le top 3 des destinations des étudiants français : le Canada, la Belgique, le Royaume-Uni.

L'Europe est en train de monter en puissance au niveau de la mobilité diplômante puisque nous sommes, en Europe, à un total de 86 %. C'est maintenant la première destination des étudiants internationaux. Le pays qui arrive en tête en Europe est l'Espagne.

Maintenant, j'aimerais en arriver à une deuxième partie qui est la synthèse du retour de vos contributions.

Nous avons essayé de les regrouper, sachant que neuf thématiques sont apparues dans l'échange que nous avons eu.

Nous avons déjà eu un premier retour autour de la réputation de nos formations. Il était notamment souligné que ce qui était important, c'était le type de formation que nous proposons, la diversité en soulignant le fait qu'il y avait des formations manquantes dans le secteur tertiaire, la qualité de notre enseignement, la lisibilité de la cartographie régionale des formations, la nécessité d'une mobilité intrarégionale et de développer l'attractivité de nos masters.

Etaient liés également l'insertion professionnelle, le potentiel d'emplois local pour nos jeunes diplômés, les débouchés en matière d'entreprise et de vie professionnelle, les spécificités industrielles et les acteurs socio-économiques. Ensuite, au niveau de la recherche : le lien entre nos formations et la recherche – où nous sommes avec les Graduate Schools –, la prise en compte du lien sciences et sociétés, la capacité à transférer les connaissances et les technologies.

Ensuite, vous avez l'attractivité internationale, nationale et régionale, en soulignant les mobilités entrantes et sortantes, attirer de bons chercheurs et enseignants-chercheurs talentueux, des projets scientifiques de haut niveau, attirer des étudiants prometteurs dans nos réseaux nationaux et internationaux, en sachant que le fait d'attirer les étudiants internationaux a aussi pour intérêt de leur faire découvrir d'autres cultures et de leur donner également envie d'un cursus international.

Nous avons fait un focus sur l'insertion de nos jeunes diplômés. Nous avons ici quelques chiffres qui sont le taux d'insertion dans la région et le taux d'insertion professionnelle.

Par exemple, dans l'axe 1 « Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents », le taux d'insertion professionnelle à 18 mois est de 91 % et 94 % à 30 mois. Le taux d'insertion dans la région Bourgogne-Franche-Comté est de 45 %. Ce qui veut dire que presque 50 % des étudiants qui correspondent maintenant à la Graduate School EIPHI restent dans la région Bourgogne-Franche-Comté. C'est donc là un élément très intéressant.

Au niveau de l'axe 2 « Territoires, environnement, aliments », le taux d'insertion est de 81 % à 18 mois et 89 % à 30 mois avec un taux d'insertion dans la région de 34 %.

Dans l'axe 3 « Les soins individualisés intégrés », le taux d'insertion est à 95 % au bout de 18 ou 30 mois et le taux d'insertion dans la région est de 32 %.

Le fait que les étudiants ne restent pas dans la région est aussi intéressant puisque cela nous fait une mobilité qui va être porteuse et cela va nous faire des ambassadeurs de formations qualifiées dans notre région qui sont très recherchées.

Nous avons également quelques chiffres en complément, par exemple pour les masters MEEF pour lequel le taux d'insertion est de 91 % à 18 mois, de 94 % à 30 mois, sachant que dans la région, 82 % restent. Il y a donc une grosse fidélisation par rapport à ces masters.

Pour un cycle ingénieur à l'UTBM, à l'issue de leurs études, 15,5 % travaillent à moins de 100 km de l'UTBM, 25,5 % à moins de 200 km, 18,5 % travaillent à l'international et dans 34 pays. Le délai moyen de recherche du premier emploi est de 0,8 mois, ils trouvent donc du travail en moins d'un mois. Ce sont tout de même là des signes qualitatifs de nos formations, que ce soit à l'université ou dans nos écoles d'ingénieurs.

Ensuite, on reprend les ateliers avec un retour sur la politique de la vie étudiante, avec la nécessité d'une université qui ouvre ses portes à toutes et tous, que ce soit un véritable ascenseur social, que des thématiques qui réunissent les jeunes soient portées, comme l'écologie ou le sport et mieux écouter et mieux prendre en compte les attentes des étudiants.

Dans la foulée et dans le même ordre d'esprit, il y a également une demande sur le bien-être des étudiants, que les étudiants sont en quête de sens, qu'une qualité de l'accompagnement de nos étudiants soit vraiment généralisée, une capacité de les accompagner en situation de crise, d'appartenir à une communauté aidante et solidaire, la nécessité de mener des chantiers sur le développement durable, le social et l'accessibilité, qu'il y ait des processus inclusifs, de la proximité. Il est également souligné le lien et les réseaux entre les étudiants et nos personnels.

Le chantier 7 concerne le bien-être des personnels dans son ensemble et dans tous les établissements, la nécessité d'une qualité humaine, d'une qualité d'accueil, d'une qualité de vie, une meilleure compréhension du travail des uns et des autres, la nécessité de travailler interétablissements, de collaborer entre les sites, du respect des établissements membres entre eux, de la confiance que l'on doit développer entre nous, de mieux se connaître, de mieux vivre ensemble, de sortir de la concurrence et de renforcer nos complémentarités et de porter ensemble des valeurs.

Ensuite, il reste deux thématiques qui sont :

- Construire collectivement du sens, avec la fierté d'appartenance, notamment avec des projets interétablissements, porter des valeurs communes, attirer et maintenir des talents, c'est-à-dire non seulement faire venir, mais garder ces talents, des atouts de qualité de mode de vie en lien avec les attentes sociétales.

- Un chantier neuf : construction et développement de tous nos territoires, une attractivité globale du site et pas uniquement dans les métropoles, les notions scientifiques et d'image de marque. Il s'agit de prendre du recul et ne pas travailler uniquement avec notre vision, mais bien au niveau national et international. Les agglomérations sont dotées d'infrastructures et de services. Il faut s'appuyer dessus pour développer notre attractivité et y travailler de manière conjointe.

Il faut savoir qu'au départ, quand les universités ont été fondées, c'est tout d'abord les villes qui les ont fondées. Les universités étaient liées à ces villes et, petit à petit, certaines villes ont pris une telle image de marque qu'elles ont pu s'implanter ailleurs en gardant leur nom. Elles ne sont plus forcément en lien avec leur territoire.

Donc travailler sur les campus universitaires, le cadre de vie, la rénovation nécessaire des bâtiments et travailler au niveau d'un écosystème régional.

J'en arrive à la troisième partie qui est la nécessité de développer une véritable stratégie d'attractivité.

Vous l'avez vu au niveau national, l'attractivité d'une université cible n'est pas un effet d'opportunité. On ne va pas se dire qu'on est bon, qu'on a un beau cadre de vie, qu'on a de bons diplômes et que cela suffit. En fait, cela doit s'appuyer sur une véritable stratégie qui est à déployer ensemble dans un temps long et de manière stable. On ne peut pas faire une action une année avec des affiches 4x3 gare de Lyon à Paris ou partout. C'est un effet de communication, mais ce n'est pas une image durable.

Il va donc falloir que nous travaillions à cette attractivité ensemble pendant ce

mandat, que l'on crée de la pérennité car l'image que l'on va développer doit être durable, elle doit avoir le temps de s'installer pour s'ancrer et être crédible. Cela va supposer de définir une visibilité globale au niveau du site et que nous partagions ensemble, parmi tous les acteurs de cet écosystème interne et externe, cet objectif que nous voulons poursuivre.

L'idée est de travailler sur un audit préalable en se demandant quelles sont nos cibles, pourquoi ce chantier d'attractivité et qui voulons-nous séduire. L'attractivité, c'est aussi la séduction, c'est donner envie, voir à qui on peut donner envie de venir dans nos établissements, si nous voulons une attractivité RH pour donner envie de venir travailler dans nos établissements. On voit que les services publics ont parfois du mal à recruter, ils ne sont pas très attractifs.

Veut-on faire venir des étudiants de premier cycle ? Veut-on faire venir des étudiants de master ? Veut-on faire venir des étudiants de doctorat ? Des chercheurs ? Veut-on travailler et informer les citoyens de notre région ? Veut-on faire venir les étudiants dans l'enseignement supérieur, en licence ? Comment ces étudiants vont-ils pouvoir continuer en master, en sachant que les masters sont très sélectifs et qu'en plus, au niveau des masters, on voudrait faire venir des étudiants nationaux et internationaux ? Comment peut-on rendre tout cela compatible ?

Par rapport à toutes ces populations, quels sont nos points forts, nos points faibles ? Quels sont les éléments différenciants d'UBFC et de ses établissements membres qui vont faire que nous pourrions être attractifs ?

L'idée est de se construire une réputation. En effet, aujourd'hui, quelle est notre réputation ? C'est donc l'idée d'en construire une qui sera basée sur notre identité, nos éléments différenciants et qui soit respectueuse de l'ensemble des établissements. Cette réputation, nous allons la construire pour les années à venir, c'est-à-dire que nous allons avoir une capacité à nous projeter dans le futur. Elle deviendra une signature commune et identitaire.

Vous vous rendez bien compte qu'on ne peut pas être bon partout. Nous allons devoir choisir, faire des choix stratégiques qui seront inspirants car nous allons devoir nous y projeter sur ces années à venir. Nous allons devoir travailler sur des dimensions clés, des indicateurs qui seront liés à nos spécificités et surtout, nous devons y travailler de concert pour créer les connexions les plus riches possible ensemble, identifier des trajectoires qui nous représenteront et qui seront les mieux adaptées à nos établissements.

Ce que je vous propose aujourd'hui, c'est de mettre en place deux démarches parallèles qui vont bénéficier chacune d'un accompagnement expert. Il y aura une démarche externe et une démarche interne.

Monsieur Bouchet avait justement fait remarquer que ce qui était important, c'est que l'attractivité correspondait maintenant à des données scientifiques. Effectivement, il s'agit de prendre de la hauteur et de trouver notre juste place dans un panorama externe, extérieur, national et international. Il y a des méthodes scientifiques, du parangonnage, du *benchmarking* pour ceux qui connaissent ce terme de *marketing*, qui est une démarche très précise qui va nous permettre de nous situer et de voir où nous nous situons en France et au niveau international.

Parallèlement à ce travail externe, nous allons développer une stratégie interne qui va contribuer à partager ensemble une même vision des objectifs choisis et cela va nous permettre de développer une véritable culture collective autour des valeurs que nous voulons porter.

Sans ce socle commun dans lequel nous nous reconnaissons tous, nous ne pourrions pas avancer et ce socle commun sera notre richesse identitaire et la diversité de nos cultures d'établissement sera notre atout majeur.

On a commencé à initier la méthodologie au CA du 11 mars, nous allons la poursuivre dans un prochain CA. Nous allons également initier cette démarche au CAC, mais également avec des ateliers panels, notamment nos étudiants et nos chercheurs internationaux qui sont ici et qui peuvent déjà nous rendre compte de la découverte de nos établissements, de ce qu'ils y trouvent, de ce qui les étonne, de ce qui les ravi, de ce

qu'ils n'ont pas, de ce qu'ils avaient chez eux et qu'ils regrettent. C'est donc un espace de travail très intéressant.

Mais également avec nos personnels et nos étudiants et aussi avec nos partenaires extérieurs, les collectivités, le monde socio-économique, voir quels chantiers ils mènent de leur côté et comment on pourrait travailler ensemble et de concert dans un même objectif.

Quand nous aurons ces retours croisés externes et internes, nous allons pouvoir structurer une stratégie d'attractivité à conduire dans un futur proche et sur un terme plus long. Nous allons explorer de nouvelles solutions que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui. Nous allons ensuite les mettre en œuvre et les exploiter. C'est-à-dire que nous allons définir différents scénarios avec des indicateurs. Ensuite, nous analyserons les ressources qui sont mobilisables et la trajectoire la plus adaptée pour atteindre ces objectifs.

Il s'agit d'effectuer des choix stratégiques car on ne pourra pas être efficace et lisible sur tous les sujets en même temps. Vous pouvez regarder les grandes universités, les grands établissements qui se démarquent aujourd'hui au niveau national et international, vous verrez qu'ils n'affichent pas 20 points. Ils en affichent 3, 5, 10 au maximum. Et c'est là-dessus qu'ils établissent leur discours et leur attractivité. Tout cela supposera que nous partagions ensemble, dans une logique consensuelle, cette vision cohérente pour nous tous.

Je vais vous laisser la parole. L'idée est donc vraiment de coconstruire ces lignes stratégiques directrices en nous appuyant sur une démarche participative pour la mise en place de résultats concrets et durables. Il y a donc vraiment la volonté de résultats et de développer ensuite et en même temps cette culture collective qui va nous permettre de nous appuyer sur les atouts de notre écosystème, notre écosystème étant les établissements membres et nos partenaires extérieurs autour de cette thématique de l'attractivité.

Je vous remercie pour votre écoute.

M. Grevey.- Merci Maryse. Je crois que la démarche a été expliquée avec quelques éclairages, donc deux démarches en parallèle, une démarche externe avec une approche que l'on va essayer de conduire scientifiquement. Je crois que Patrick Bouchet nous avait dit que nous avions des laboratoires en Bourgogne-Franche-Comté qui étaient capables de nous accompagner. Nous nous tournerons donc vers lui pour qu'ils nous mettent en connexion.

Et en interne, nous allons essayer d'avoir des informations, essayer de nous poser des questions, d'avoir des étudiants internationaux, des étudiants français pour beaucoup, des personnels, etc., pour essayer de capitaliser, consolider de la matière de façon à apporter des éléments.

Est-ce que ceci vous fait réagir ? Est-ce que vous avez des éléments de vigilance à mettre en avant ?

La présentation était un peu longue, mais je crois qu'il était important de bien resituer ce qui se passe au niveau mondial, français et en région et de voir un peu quelle est la méthodologie que l'on veut employer.

Mme Munier-Jolain.- Il y a un élément que je n'ai pas tellement vu et qui paraît tout de même très important pour l'attractivité d'un site, ce sont les conditions d'accueil proposées aux étrangers lorsqu'ils arrivent en France.

Dans le cadre d'I-SITE, un énorme travail a été fait pour l'accueil des masters. Je trouve que c'est un peu une action pilote. Il me semble qu'il serait donc important de largement la développer à l'échelle du site pour l'accueil de l'ensemble des étrangers qui arrivent sur le site, que ce soit des doctorants ou même des chercheurs étrangers.

En tout cas, INRAE a regardé avec beaucoup d'attention, même au niveau national, ce qui a été fait dans le cadre d'I-SITE et serait intéressé pour mettre des moyens avec vous sur ces questions-là sur le site Bourgogne-Franche-Comté.

M. Grevey.- Merci. Je crois que l'on peut remercier Yevgenya et toute son équipe pour le travail qui est fait. Il est vrai que tous nos étudiants sont accueillis individuellement et accompagnés individuellement.

Mme Pashayan-Leroy.- Je partage tout à fait ce qu'a dit Nathalie. Merci, Maryse, pour cette présentation.

Nous allons développer plusieurs stratégies, nous allons mettre des moyens, mais mettre des moyens ne servira à rien si on ne met pas en place un service d'accueil pour les étudiants internationaux. Pour moi, c'est le point le plus important pour développer l'attractivité de notre site.

Au sujet du point qui a été abordé dans le projet I-SITE, je pense que pour attirer les étudiants internationaux, il faut augmenter l'offre de formation en anglais. Le nombre d'étudiants internationaux a doublé ces 10 dernières années et, pour 2025, nous attendons 8 millions d'étudiants. Pour attirer ces étudiants, tous les grands établissements qui font de l'enseignement supérieur augmentent leur offre de formation en anglais.

C'est donc l'accueil et surtout des doubles programmes d'échanges. Les étudiants ne se trompent pas, s'ils voient un programme de double diplôme, un programme d'échanges, ils le choisissent parce que cela leur permet d'avoir deux diplômes sur un seul papier. Là, c'est donc pour attirer ces étudiants.

M. Grevey.- Merci.

M. Bouchet.- Cela mérite réflexion après les différentes études qui vont être menées. Je ne connais d'ailleurs pas bien le timing, si c'est pour un an ou deux, donc à définir, mais de l'extérieur, vu la taille d'UBFC, du territoire et de ses ressources, je ne suis pas convaincu qu'une identité resserrée sur un ou deux éléments soit une force. Je pense que la force d'UBFC est d'avoir une identité mosaïque qui va dépendre énormément des objectifs des étudiants étrangers. Quelqu'un qui vient chercher un doctorat dans telle discipline est attiré par tel élément. Quelqu'un qui vient chercher un master technologique pour une insertion professionnelle viendra chercher un autre élément, etc.

Même si on prend les grandes universités internationales, si on parle d'Oxford et de Stanford, qui sait ce qu'il y a comme éléments vraiment clés à l'intérieur. Il y en a beaucoup.

N'y aurait-il pas un risque à limiter l'identité d'UBFC sur un ou deux éléments alors que sa richesse est justement celle de ses territoires et de ses multiples forces dans différents secteurs scientifiques et pas que les trois axes ?

C'est pour cela que je m'interrogeais par rapport au diagramme qui a été présenté tout à l'heure sans les 180 étudiants UBFC. J'aurais bien aimé savoir dans quelle discipline ils étaient, à quel niveau et donc avoir quelque chose d'un peu plus juste et savoir ce qui les a attirés spécifiquement pour voir si nous n'avons pas plusieurs leviers pour construire cette identité.

M. Grevey.- Merci. Je crois que quand on parlait de 3, 4, 5 ou 10 caractéristiques, ce sont plutôt des choses du style d'un accompagnement individualisé des étudiants. Ce n'est pas de dire qu'il faut trois thématiques scientifiques. Je pense que ce n'est surtout pas cela qu'il faut faire. Le fait que l'on dise que nous sommes très forts sur certains domaines est une chose, mais l'élément pour l'attractivité, c'est aussi l'accueil et que sais-je encore. Il faut effectivement qu'on le demande à nos étudiants. C'est-à-dire que nos étudiants qui vont arriver à la rentrée, il nous faudra les « utiliser » à bon escient pour savoir pourquoi ils sont venus, ce qu'ils attendent, ce qu'ils n'ont pas alors qu'ils espéraient l'avoir, etc., ceci de façon à avoir une cartographie qui nous permettra d'avancer.

Nous devons faire la même chose avec les chercheurs qui viennent de l'étranger. Ces derniers sont moins nombreux, ce sera donc plus rapide, plus facile.

L'une de nos problématiques, c'est qu'en Bourgogne-Franche-Comté, nous avons un taux de poursuite d'études dans le supérieur inférieur à la moyenne nationale. Si nous voulons que les étudiants viennent, on peut bien entendu se dire qu'il faut aller à leur porte, mais ce n'est pas cela. Il faut aussi qu'ils aient envie de venir là où il faut être. Il faut donc qu'on essaie de les faire venir un petit peu plus à l'université et qu'ils aient envie de venir et il faut justement que nous sachions ce qu'ils attendent pour essayer de mettre cela en place.

Pour tout cela, nous n'avons pas de solution, mais je crois qu'il faut faire de nombreux sondages en direction de toutes les cibles et, pour moi, il y a les cibles externes et les cibles internes. Lorsque je parle des cibles internes, il y a bien sûr les personnels et les étudiants, mais il y a aussi les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études. Il faudrait que nous ayons les moyens de savoir pourquoi ils ne poursuivent pas. Mais je pense que des études existent déjà.

Il faudrait également que nous puissions discuter avec les entreprises locales aussi pour savoir quelles sont leurs attentes, pourquoi nos étudiants leur conviennent ou pas. Nous avons en effet plus de 90 % de nos étudiants qui vont dans des entreprises, il faut donc aussi savoir quels sont les atouts des entreprises. Est-ce qu'on trouve que nos étudiants n'ont pas assez de compétences transversales, ce qu'on appellerait plutôt les *soft skills* ? Désolé de le dire en anglais. Ou encore d'autres choses, je ne saurais pas dire, mais il me semble que nous avons vraiment un très gros travail à mener, un très gros travail d'enquête.

M. Bouchet.- Pour compléter, nos étudiants sont aussi nos meilleurs ambassadeurs et avec la force des réseaux sociaux aujourd'hui, il est très important de vraiment diagnostiquer les anciens, ceux qui ont réussi et ceux qui n'ont pas réussi également parce que je pense qu'il y a pas mal d'éléments qui sont à récolter de ce point de vue.

M. Grevey.- Oui. Il faut qu'on essaie de mettre en place ce qu'on appelle les Alumni dans ce domaine.

Mme Buscaglia.- Tout cela me paraît logique, mais comme on parlait beaucoup d'attractivité, je trouve qu'il est aussi important, comme vous le disiez, de nous concentrer aussi sur les étudiants qui sont à l'UBFC en ce moment même. Je pense que cela joue peut-être un petit peu aussi.

Après, je ne sais pas, mais j'imagine qu'il y a peut-être un peu de bouche-à-oreille, il faut donc déjà s'assurer que les étudiants qui sont actuellement à UBFC sont bien ici, des besoins qu'ils ont, etc. En vérifiant que ces derniers se sentent bien, cela ne peut que donner encore plus envie à d'autres étudiants de venir.

M. Roulliat.- Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit, on a beaucoup parlé de l'accueil des étudiants internationaux pour l'attractivité, mais il y a aussi la phase d'intégration qui est extrêmement importante et d'intégration avec les étudiants locaux. Il est extrêmement important qu'ils puissent se mêler avec tout le monde pour découvrir aussi la culture française, etc.

Tout à l'heure, il y avait une diapo sur le bien-être, mais il y a aussi toutes les autres parties de la vie étudiante qui sont extrêmement importantes, sur lesquelles travailler car elles font partie de l'intégration et elles permettent ensuite l'effet « ambassadeur », un effet réseau pour diffuser et dire qu'en plus d'être bien accueilli, on est bien intégré.

M. Grevey.- Oui, vous avez tout à fait raison.

Pour taquiner un peu la modestie de Madame Pashayan, elle avait mis en place un certain nombre d'actions. C'est-à-dire que comme les étudiants internationaux étaient un

peu en difficulté ces derniers temps, elle leur a organisé des week-ends à la ferme. C'est donc ce genre d'actions, sachant bien entendu qu'il ne faut pas qu'aller à la ferme, mais c'est ce genre d'action qu'il faut mettre en place.

M. Deffontaines.- Une remarque par rapport aux chiffres qui ont été donnés tout à l'heure. On remarque que les écoles ont une plus forte capacité d'attractivité et aussi d'accompagnement des étudiants sortants. Je pense que la pluralité d'UBFC fait qu'on peut peut-être s'inspirer des exemples et des accompagnements existants dans les écoles pour une attractivité à l'échelle d'UBFC, sachant que d'un point de vue mathématique, c'est à l'uB et à l'UFC qu'il y a le plus gros pôle étudiant. C'est donc sur ces pôles qu'il faut certainement améliorer les choses.

Et quid également de l'accompagnement des sortants et de notre capacité à accompagner les étudiants de la région vers la sortie ? C'est un autre sujet, mais qui me semble aussi très important.

M. Grevey.- Les écoles sont effectivement un bon exemple.

Pour les sortants, nous avons mis en place avec les financements I-SITE des bourses justement pour aider les étudiants et essayer de faire en sorte que le maximum de nos étudiants locaux puissent aller faire une mobilité internationale pendant leur master. On va essayer de maintenir cela et de le pousser au maximum, bien entendu avec les financements que l'on réussira à avoir. Je pense que c'est quelque chose d'important.

M. Jauzein.- Je voudrais juste donner un point d'attention. J'ai vu que les collectivités étaient citées dans la démarche. Je crois qu'à un moment donné, il faut vraiment faire attention à la mise en cohérence des stratégies, à la fois de notre collectif enseignement supérieur, recherche et innovation et la stratégie de la collectivité, en particulier de la Région BFC par rapport à l'international. On peut jouer l'un de l'autre, avoir des appuis croisés, mais cela ne marche que s'il y a vraiment cohérence de stratégie à un moment donné, même s'il y a forcément des spécificités au niveau de partenariats de laboratoires, par exemple, qui seront peut-être totalement différents des priorités de la Région. Mais à un moment donné, les collectivités peuvent être un appui très important dans les relations internationales. Du coup, je pense que les petites parenthèses avec nos partenaires collectivités, il faudrait les souligner et surtout les mettre en œuvre.

Il y a d'ailleurs eu un gros travail de fait par la Région BFC sur l'analyse de l'attractivité de la région sur plein de domaines. Il faudrait donc vraiment en tenir compte ou le mettre en cohérence.

Mme Munier-Jolain.- Un dernier petit point qui peut peut-être paraître anecdotique, mais qui ne l'est pas autant que cela pour moi. Si on pouvait travailler avec les services de l'Etat, c'est-à-dire la préfecture, sur l'ensemble des démarches administratives dans lesquelles nous devons accompagner les étrangers, les associer à nos réflexions parce qu'ils connaissent assez mal le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche dans lequel il y a effectivement beaucoup plus d'internationalisation que dans d'autres services de l'Etat.

Là, il faut vraiment travailler avec eux et les associer très en amont sur ce que l'on fait pour que l'on puisse, ensemble, résoudre des situations qui sont parfois très difficiles.

Mais c'est peut-être beaucoup demander.

M. Grevey.- Non. Je pense effectivement qu'il faut qu'on le prenne en compte.

M. Porte.- Il y a quelque chose qui est important du point de vue des entreprises, c'est la question des débouchés. Vous comparez école et université. Nous, lorsque nous recherchons des jeunes salariés diplômés, il est assez facile, dans les écoles d'ingénieurs,

de déposer des propositions d'emploi. À l'université, on peut chercher très longtemps. Il n'y a vraiment rien alors que pour les étudiants, ce serait une vraie richesse d'avoir des bourses à l'emploi qui correspondent à leur formation.

Je cherche quelqu'un en génie des procédés. Il faut que l'ensemble des anciens élèves des masters de génie des procédés puissent s'apercevoir qu'il y a des annonces qui peuvent les concerner. Ceci peut également contribuer à l'attractivité.

M. Grevey.- Nous sommes en train de mettre en place une plateforme pour les anciens étudiants et il y a une plaquette à destination des entreprises qui est en cours de préparation pour indiquer que l'on peut déposer des offres d'emploi sur cette plateforme, donc à destination de nos étudiants et anciens étudiants, notamment pour des stages pour nos étudiants et, pourquoi pas, des premiers emplois ensuite.

M. Porte.- Sachant que même les formations de BTS en lycée ont ces bourses à l'emploi. C'est donc qu'ils se sont vraiment mobilisés dans ce sens.

M. Jacquot.- Pour compléter, sachant que l'on fera un bilan sur la plateforme Alumni, mais on peut déjà créer son profil en tant qu'entreprise, sur le site Alumni UBFC.

Il est vrai que la communication démarre - nous avons un an d'existence -, avec des offres d'emploi pour toute la communauté UBFC au-delà des stages, c'est-à-dire que maintenant, on peut s'adresser à toute la communauté pour des offres d'emploi.

Il y a 1 200 personnes inscrites sur la plateforme actuellement, dont des doctorants et des masters puisque c'est le public que nous avons, mais un travail est fait pour élargir à des niveaux variés, jusqu'au niveau licence de façon à atteindre toute la communauté étudiante en ouvrant aux entreprises locales, voire nationales puisque c'est une plateforme assez standard que l'on retrouve dans des grands sites universitaires qui utilisent le même outil. Alumni a une interaction à dimension économique, mais j'en parlerai tout à l'heure.

M. Piat.- Parmi mes enfants, j'ai pu avoir un retour sur pas mal de sites. Ils ont beaucoup bougé pendant leurs études, à Londres, à Lille, à Lyon, à Grenoble, à Marseille, ce qui permet d'avoir un peu un tour d'horizon du paysage. Ce sont des gros sites, on ne peut donc pas s'y comparer, mais pour moi, l'un de nos atouts, comme la carte de France le montre très bien, c'est que nous ne sommes pas très gros. C'est justement notre force. C'est-à-dire que nous avons la possibilité de faire en sorte que les étudiants ne soient pas un grain de sable noyé dans un immense ensemble, mais au contraire que l'on puisse les accompagner en étant très proche d'eux.

Je pense que c'est vraiment ce qu'il faut essayer d'exploiter parce que nous ne pourrions jamais nous comparer à des forces de frappe, puisqu'il y a véritablement, dans ces sites, de très grandes forces de frappe. Il faut au contraire aller chercher le "*small is beautiful*" et dire que nous sommes en effet un petit cocon, mais que c'est justement là où ils seront chouchoutés en les accompagnant beaucoup mieux qu'ils ne le seront ailleurs.

Je pense qu'il faut essayer d'exploiter cette idée-là, sinon on part perdant puisque même sans aller sur des formations internationales, on a la difficulté de l'attractivité par rapport aux étudiants français. Les étudiants français vont massivement vers d'autres centres universitaires. Par rapport aux étudiants étrangers, c'est encore un autre problème. Il faut donc essayer de construire une offre qui mette en avant nos atouts et, pour moi, le fait qu'on ne soit pas très gros peut devenir un atout.

Mme Fougère.- À propos de l'accueil des étudiants étrangers, je voulais rappeler qu'il existe à l'uB un DU passerelle « Etudiant en exile ». Je vous en parle aujourd'hui parce qu'à 17 heures, il va y avoir une remise de diplôme en présence du délégué interministériel à l'intégration des réfugiés. Ce DU s'adresse aux étudiants étrangers qui ont soit le niveau baccalauréat dans leur pays d'origine et qui n'ont pas pu continuer leurs études, soit qui

ont continué leurs études mais qui ont été obligés de venir en France. Ce DU est basé sur des cours en français pour les mettre au niveau en français, des activités culturelles pour les intégrer dans la société française, des modules pour les aider à arriver au bout de leur projet professionnel.

Chacun de ces étudiants est accompagné par un étudiant uB qui les aide en particulier pour tout ce qui est insertion sociale.

La cérémonie aura lieu tout à l'heure. Il faut donc que tout le monde soit au courant qu'il existe ce DU sur le campus dijonnais.

M. Grevey.- Oui, c'est aussi un élément important qu'on pourrait utiliser, tout à fait.

Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? (*Néant*).

Maryse va donc avoir la lourde charge de consolider un petit peu toutes ces données pour revenir vers nous dans un conseil d'administration suivant. Je pense que ce ne sera pas celui de septembre puisque nous parlerons de notre plan de rebond, mais celui d'octobre. Comme un certain nombre d'étudiants seront peut-être déjà rentrés, on pourra les questionner à chaud et sans doute les requestionner quelques mois plus tard pour compléter notre vision.

Je vous propose d'en rester là sur ce sujet.

5. Avance sur les demandes de logements CROUS pour les étudiants boursiers étrangers

M. Alibert.- Bonjour à toutes et à tous.

Nous sommes en lien direct avec l'attractivité puisque nous allons parler de qualité d'accueil des étudiants étrangers.

Je vais faire un bref résumé du rapport. Ce qu'on vous explique dans le rapport, c'est que les conditions d'accueil des étudiants internationaux sont complexes, notamment pour tous ceux qui sont dans la zone hors Europe. Pour obtenir un visa, il leur faut répondre à un certain nombre de conditions, dont celle d'être en mesure de prouver qu'ils ont un logement.

Chaque année, UBFC signe une convention avec le CROUS pour définir un certain nombre d'éléments, notamment les chambres qui sont attribuées pour les étudiants des masters internationaux UBFC.

Cette convention inclut plusieurs points et ce dont nous voulons parler aujourd'hui, c'est un élargissement, une modification de cette convention sur un point particulier qui est extrêmement important pour les étudiants, c'est la question du financement de la caution pour la chambre et du premier mois de loyer. En effet, la situation des étudiants internationaux qui vont arriver en France est complexe parce qu'ils doivent disposer d'un logement, mais lorsqu'ils arrivent, ils doivent disposer d'un compte en banque et, pour disposer d'un compte en banque, il faut avoir un logement.

Ils ont une solution qui est d'ouvrir un compte en banque depuis l'étranger bien à l'avance, mais cela leur coûte de l'argent.

Ce que nous proposons ici, c'est d'améliorer et de simplifier les conditions d'accueil de ces étudiants en utilisant UBFC comme guichet unique pour prendre en charge les frais exigés à l'arrivée de ces étudiants par le CROUS, c'est-à-dire le premier mois de loyer et la caution qui correspond également à un montant d'un mois de loyer.

C'est indiqué dans le rapport, je n'entre donc pas dans le détail, mais l'idée serait qu'UBFC règle le CROUS sur ces deux montants pour que l'étudiant n'ait pas besoin d'avoir ce compte en banque ouvert immédiatement et qu'ensuite UBFC se rembourse en prélevant de l'argent sur la bourse qu'ont ces étudiants. Parce que j'ai oublié de vous préciser que cette mesure était faite pour les étudiants internationaux qui sont boursiers d'UBFC. UBFC sera donc en mesure de se rembourser au *pro rata* du séjour, en tout cas

étalé sur la durée du séjour, du montant avancé en termes de premier loyer et de caution.

Cette disposition a de nombreux avantages pour l'étudiant, le premier étant celui de donner une très bonne image des relations internationales et de l'accueil des étudiants. On est donc en plein en lien avec ce qui vient d'être débattu à l'instant.

Cela facilite aussi les démarches d'intégration dont nous avons parlé tout à l'heure, pas que d'accueil mais aussi l'intégration d'étudiants. Cela met tous les étudiants du site sur un même pied d'égalité, quel que soit l'établissement membre auquel ils appartiennent.

Cela peut aussi créer quelques risques qui sont listés dans le rapport, notamment si l'étudiant décide finalement de ne pas venir. Mais ce risque peut être minimisé si on négocie avec le CROUS, afin que la chambre puisse être attribuée à un autre étudiant qui pourrait bénéficier du même traitement.

Il peut aussi y avoir un risque si le montant de la bourse attribuée est inférieur à la somme avancée.

Globalement, c'est une mesure dont le but est vraiment d'améliorer l'accueil de ces étudiants-là.

Ce qu'on vous demande aujourd'hui, c'est de délibérer sur la possibilité d'avancer les frais de caution et le premier loyer.

C'est aussi d'apprécier à titre expérimental cette décision puisque l'idée est d'établir un bilan de cette mesure, de la facilité de mise en place, de voir quels sont les effets auxquels on n'aurait peut-être pas pensé et d'en tirer un bilan tout début de l'année 2022 pour voir s'il serait possible d'élargir cette mesure aux autres masters des Graduate Schools au sein d'UBFC, qui font partie des 16 masters UBFC.

Et puis autoriser le prélèvement de cette somme ensuite par UBFC sur les bourses des étudiants pour se rembourser et intégrer ces modifications à la convention qui est établie actuellement entre le CROUS et UBFC pour l'année universitaire 2021-2022.

M. Grevey.- Merci Paul. L'objectif est de faciliter l'arrivée des étudiants étrangers puisque, comme il nous l'a expliqué, pour avoir un logement, il faut avoir un compte en banque et pour avoir un compte en banque, il faut avoir un logement. C'est donc parfois compliqué et il arrive que ce soit les enseignants-chercheurs qui se portent caution pour les étudiants. On peut donc peut-être le faire un peu différemment et essayer d'utiliser cette année sur les masters UBFC et avec les boursiers pour mesurer comment cela se présente de façon à essayer de généraliser à l'ensemble des masters qui seraient dans les Graduate Schools pour les années suivantes. Le tout est de voir un peu comment cela se présente.

Est-ce que vous avez besoin de complément d'information ou est-ce que vous avez des remarques ?

Mme Buscaglia.- J'ai peut-être loupé une information, c'est peut-être de ma faute.

C'est pour savoir comment se ferait le remboursement par rapport à la bourse ? Est-ce que la somme sera prélevée d'un coup ?

M. Alibert.- Non, ce sera progressif et au *pro rata* du séjour. Il y aurait donc un montant prélevé chaque mois sur la bourse pour arriver, à la fin de la période de bourse, à la somme qui correspond à ce qui a été avancé par UBFC.

La caution serait évidemment restituée à la fin à l'étudiant s'il n'a pas dégradé la chambre.

M. Ragot.- C'est juste pour savoir s'il y a suffisamment de chambres CROUS de disponibles parce que c'était un des points de la présentation précédente concernant l'attractivité.

Il est possible que les étudiants aient du mal à trouver des logements. Et s'il n'y a pas de chambres CROUS, il va être difficile de faire la convention avec le CROUS et de dégager des places pour les étudiants étrangers.

Également une réflexion personnelle. Le CROUS est un organisme d'Etat, ce n'est pas un bailleur privé. Je trouve donc un peu fort qu'il ait besoin d'une caution d'un étudiant étranger.

Ma question principale est de savoir s'il y a suffisamment de chambres au CROUS.

M. Alibert.- C'est justement l'objet de la convention, c'est-à-dire que le CROUS bloque un certain nombre de chambres pour les étudiants des masters UBFC. Le problème du CROUS est qu'il ne peut pas bloquer trop de chambres en prenant le risque que ces chambres restent vides. C'est donc chaque année une négociation sur le nombre de chambres qu'ils peuvent réserver pour nos étudiants. Mais ils ne peuvent pas non plus pré-attribuer trop de chambres en proportion des autres étudiants nationaux sur toutes les autres formations qui demandent aussi des chambres.

C'est donc justement l'objet des négociations chaque année entre le CROUS et UBFC.

Après, pour ce qui est de la caution, là aussi, il est tout de même délicat d'expliquer au CROUS que nos étudiants internationaux ne vont pas dégrader les chambres contrairement aux autres. Parce que s'ils demandent des cautions à tous les étudiants, pourquoi n'en demanderaient-ils pas aux étudiants des masters internationaux ?

La question serait plutôt : pourquoi demander une caution à un étudiant quel qu'il soit ? Mais ce n'est pas de notre ressort.

M. Grevey.- Pour vous donner quelques éléments, au 1^{er} septembre 2021, le CROUS s'engage à réserver 229 logements pour les étudiants internationaux, 65 chambres traditionnelles à Dijon plus 70 chambres confort. À Besançon, c'est 50 chambres confort. À Belfort, c'est 40 plus 4. Ce qui donne un peu les ordres de grandeur.

M. Ragot.- Un dernier point. Connaît-on le nombre d'étudiants boursiers qui ne peuvent pas avoir de chambre au CROUS ?

M. Alibert.- Je me tourne vers Yevgenya.

Mme Pashayan-Leroy.- Les étudiants boursiers ont toujours une chambre au CROUS. Les boursiers sont prioritaires.

M. Alibert.- On parle des boursiers UBFC.

Mme Pashayan-Leroy.- Oui.

Il y a également des étudiants qui viennent aussi avec une bourse BGF, qui a été mentionnée aujourd'hui. Pour ces étudiants, c'est Campus France qui réserve une chambre au CROUS. On ne s'en occupe pas.

Pour donner une idée, nous avons tous les ans à peu près 80 boursiers I-SITE sur 16 masters.

M. Grevey.- Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou remarques ? (*Néant*).

Je vous propose de passer au vote.

Qui ne veut pas prendre part au vote ?

Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie.

J'espère que cette expérimentation sera concluante et nous permettra d'élargir un peu plus le dispositif l'année prochaine.

Nous passons au rapport suivant.

6. Reversement des fonds ISITE-BFC à l'Université de Bourgogne : cofinancement équipement FRAGILIFE

Il s'agit du reversement des fonds ISITE-BFC à l'université de Bourgogne pour le cofinancement d'un équipement FRAGILIFE dans le cadre de l'appel à projets pour les équipements région.

Je crois que c'est Monsieur Noirjean, notre DAF, qui va prendre la parole.

M. Noirjean. - Merci Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les administrateurs, administratrices, c'est un rapport qui vous a déjà été présenté lors du dernier CA par une information orale. Là, nous devons corriger le rapport, donc la délibération, puisque le montant qui avait été indiqué était un montant erroné.

La participation des fonds I-SITE pour ce projet s'élèverait à 480 000 € dont 33 800 € en investissement.

C'est juste une information en vue d'une modification.

On vous présente ce rapport et on sollicite votre approbation pour reverser 33 800 €.

M. Grevey. - Est-ce qu'il y a des demandes de complément ? (*Néant*).

Je vous propose de délibérer.

Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie.

Nous allons pouvoir passer au rapport suivant, avec Didier Chamagne, notre président du CAc.

7. AAP Plateformes 2021 de la Région BFC : dépôt du projet Smartlight et indemnisation d'experts pour l'instruction des dossiers

M. Chamagne. - Merci Monsieur le Président. Bonjour Mesdames, Messieurs.

Cette délibération se décompose en deux morceaux, deux groupes, une partie pour information sur le projet Smartlight. Comme tous les ans, il y a un appel à projets Région, donc 2021 pour cette année, qui a pour objectif de favoriser le haut niveau de compétence et l'attractivité des laboratoires en permettant de manière générale aux chercheurs d'avoir accès à des équipements scientifiques de haute performance au sein de plateformes de recherche.

L'appel à projets est en cours.

Parmi les projets, il y en a un qui s'intitule Smartlight. Ce projet a démarré au début de l'année 2020 avec la phase 3 du PIA. Il est dédié aux équipements structurants pour la recherche. Cela a permis, dans ce cadre, d'avoir une subvention de ce projet coordonné par UBFC, sous la responsabilité d'un chercheur, pour un montant d'un peu plus de 3 millions d'euros.

Smartlight est une plateforme de recherche qui se trouve en région Bourgogne-Franche-Comté, qui est dotée d'installations clés pour générer des connaissances nouvelles en photonique intelligente tout en s'impliquant dans l'innovation industrielle.

Ce projet s'appuie sur la fusion de deux plateformes, la plateforme PICASSO de l'ICB à Dijon et la plateforme FRI-LIGHT de l'institut Femto ST, en une seule plateforme mutualisée de la région Bourgogne-Franche-Comté ouverte aux communautés scientifiques et industrielles qui travaillent dans ce domaine. Je vous rappelle que c'est le domaine de la photonique et de l'intelligence artificielle.

Une demande de subvention complémentaire a été faite dans cet appel à projets Région pour un montant de 499 700 €, qui représente à 0,02 % près 50 % du montant total de l'équipement.

Voilà pour la partie information. Je ne sais pas, Monsieur le Président, si vous voulez que je présente la partie en délibération ou si on ouvre le débat au cas où il y aurait des questions sur cette première partie.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a des questions, des demandes de précision ? (*Néant*).

Je vous propose de passer à la suite, si vous n'avez pas de question, puisque ce point était une information.

Le deuxième sera une délibération.

M. Chamagne.- Tout à fait. La deuxième partie est sur la partie rémunération des experts.

Dans cet appel à projets, il y a eu plusieurs réunions des plateformes, du bureau et du COS plateformes également. Il a été programmé un certain nombre d'éléments, dont celui de faire appel à des experts extérieurs lorsque le montant des dossiers des plateformes concernant cet appel à projets était supérieur à 250 k€.

Tout ceci a été validé en COS plateformes avec les différentes personnes représentant les chefs d'établissement et les organismes de recherche. À ce jour, cinq projets dépassent les 250 k€. Nous avons fait appel à des experts pour expertiser ces projets. Il a aussi été décidé qu'il y aurait deux experts par projet supérieur à 250 k€.

Ce qui fait un total de 10 experts qui seront rémunérés à hauteur de 150 € par expertise.

C'est une information que je peux vous préciser puisque j'ai envoyé personnellement à ces dix experts un dossier pour qu'ils se fassent rémunérer. Il y aura donc un coût total de 1 500 €. Je donne cette information à Claudia Laou-Huen puisqu'on était sur une fourchette de 1 500 à 2 500. On sait donc aujourd'hui que ce sera pour un montant de 1 500 €.

M. Grevey.- Merci Didier.

Ce que je trouve intéressant dans ce processus, c'est que la Région lance un appel à projets mais nous demande de faire un classement entre nous. C'est un processus intéressant parce que cela nous permet de prioriser les équipements, cela permet de se créer des listes d'attente sur plusieurs années, de servir un peu l'ensemble de la communauté, ce qui est vraiment très bien.

M. Chamagne.- En sachant que le classement se fait à deux niveaux en parallèle, donc par les établissements, mais aussi par les plateformes. C'est donc d'autant plus intéressant à ce niveau-là.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a des questions, des remarques ? (*Néant*).

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie pour ce dossier approuvé à l'unanimité.

Nous passons au rapport suivant, avec Maxime Jacquot.

11. Masters UBFC : organisation de l'année universitaire 2021/2022 – Fiches filières/MCC/calendrier universitaire

M. Jacquot.- Il s'agit d'un point de délibération pour valider l'organisation de l'année à venir pour les 16 masters UBFC que nous avons prévu d'ouvrir, sachant qu'il y a tout ce qu'il faut pour les étudiants qui ont été recrutés et qui vont démarrer l'année universitaire en septembre.

Il est rappelé ici la liste des formations concernées pour ces 16 masters en anglais à UBFC, 9 parcours sur 5 mentions accréditées en 2017 et 7 autres parcours qui concernent 7 mentions qui ont été accréditées en 2019.

Le tableau 1 liste ces masters, il est actualisé. Il rappelle également des choses importantes, c'est un travail qui vous sera présenté à la rentrée sur la convention cadre master qui est aussi en finalisation, comme vous l'avez vu aujourd'hui pour le niveau doctoral. Il y a aussi une convention cadre qui a été réalisée et travaillée sur ce semestre avec le pôle fonctionnel formations et les différents responsables de la formation des établissements membres.

Les établissements opérateurs vous sont rappelés. Vous avez aussi la liste des responsables pédagogiques. Il est toujours possible, chaque année, que ces responsables changent. C'est pour cela qu'il y a une indication pour un des masters pour indiquer le changement de responsable pédagogique.

Il faut noter qu'il y a une erreur qui n'a pas été corrigée depuis le CAC, qu'il faudra donc corriger, sur le premier responsable où il est écrit Femto ST. Il faudra remplacer par ENSMM. Je vous l'indique car cela n'a pas été pris en compte suite aux discussions que nous avons eues au CAC la dernière fois. Comme je le vois, je me permets de le mentionner.

Ensuite, pour préparer la rentrée, le conseil d'administration doit valider quatre éléments :

- les fiches filières et modalités de contrôle des connaissances qu'on appelle les MCC ou les M2C, pour les parcours niveau M1 et M2 qui ouvriront à la rentrée 2021,
- le référentiel commun des études qui est adopté par UBFC pour les MCC de ces masters,
- leur calendrier qui permet de cadrer l'organisation, le démarrage et l'arrêt de l'année universitaire ainsi que les périodes de vacances,
- les droits d'inscription acquittés à compter de l'année 2021-2022.

Normalement, les fiches filières sont annexées au document pour chaque master. Il y a des masters pour qui il y a eu des évolutions et des modifications. Dans ce cas, c'est récapitulé dans le document à la page 3 et elles sont indiquées en annexe 1 à chaque fois.

C'est standard, ce sont des choses que l'on doit valider avant le démarrage de l'année universitaire et que le CA doit prendre en compte.

Sur le point qui concerne les modalités de contrôle des connaissances et le référentiel d'études, j'attire votre attention sur une évolution qui a eu lieu par rapport aux autres années. Nous avons fait un travail en pôle fonctionnel formation pour clarifier et se mettre en conformité par rapport à un fonctionnement d'un diplôme de master entre le niveau mention et parcours. À partir de la rentrée, ce sera le référentiel des études du parcours dans lequel est opéré le master qui prendra effet. C'est une subtilité que comprendront mieux ceux qui baignent dans l'un de ces masters.

Certaines mentions de master sont accréditées à UBFC et des parcours vont être opérés soit sur un établissement comme uB ou UFC. Jusqu'à maintenant, on faisait un choix unique pour la mention et on choisissait un référentiel des études d'un des deux établissements s'il était plus favorable aux étudiants. À partir de la rentrée et après échange avec la DGESIP, il se trouve que l'on peut maintenant appliquer cela au niveau du parcours. C'est quelque chose d'un peu plus logique. Le référentiel et règlement des études s'appliquera donc au niveau du parcours où est opéré le diplôme.

C'est un peu technique, mais cela peut changer des petites choses pour les étudiants.

Après, ce sont des choses sur la mise en place des différents éléments qui vous sont rappelés.

Les calendriers sont rappelés dans les tableaux, vous avez donc tous les tableaux. Ce sont des choses qu'on est obligé de valider en instance. Vous avez le premier jour de présence, la fin des cours, le début des vacances et ainsi de suite, tout cela pour les 16 masters. Vous avez tout cela dans le tableau 2a qui tient sur plusieurs pages.

Ensuite, en 2b vous avez les périodes de vacances qui ont été remontées au niveau de tous les établissements où s'opèrent ces différents masters.

Le dernier point concerne les droits d'inscription et modalités de traitement pour l'année à venir. Les droits de scolarité sont rappelés, il n'y a pas de changement particulier là-dessus. Les traitements d'exonération et de droits d'inscription à UBFC sont aussi rappelés par rapport aux textes en vigueur et en application du Code de l'Education. Il y a aussi un élément sur les frais complémentaires qui vous sont précisés, ainsi que les droits d'inscription et leur exonération dans le cadre d'un accord de coopération tant sur le volet des diplômes délivrés par UBFC dans le cadre d'une mobilité, qui donne des crédits pour la formation, que sur la partie multi-diplomation entre UBFC et un ou plusieurs établissements membres.

Il est demandé au conseil d'administration de délibérer sur les quatre points :

- les fiches filières que je vous ai rapidement commentées,
- le référentiel commun des études qui sera adopté par UBFC pour ces masters,
- le calendrier universitaire,
- les modalités d'inscription et de traitement à UBFC pour l'année universitaire

2021-2022.

M. Grevey.- Est-ce que vous avez des questions ?

Mme Cayot.- Est-ce que l'on peut apporter une modification sur le tableau 1 de ce rapport, pour un changement de responsabilité pour le master MP2 qui est opéré par AgroSup Dijon ?

M. Jacquot.- Oui. C'est à titre informatif, mais il est bien d'avoir les informations les plus récentes.

Mme Cayot.- C'est Camille Loupiac qui est remplacée par un collègue d'AgroSup qui s'appelle Elias Bou-Maroun. Et à ma connaissance, Stéphanie Weidmann s'est retirée de la gestion de ce master.

M. Jacquot.- D'accord. Pour résumer, c'est le nom de la personne que vous avez indiqué et on garde Stéphane Guyot. C'est cela ?

Mme Cayot.- Oui, tout à fait.

M. Jacquot.- On prend note.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres remarques ?

Mme Buscaglia.- J'ai vu, page 5, que pour certaines filières, il n'y avait pas de deuxième ou de seconde session. Au niveau des contrôles sur les fiches filières et de l'organisation, je voulais savoir si c'est habituel pour ces filières, si c'est un choix, s'il y a des systèmes de compensation ou autre à la place.

M. Jacquot.- Il n'y a pas de seconde session quand les filières sont à 100 % en continu. À partir du moment où on a mis en place un diplôme qui est à 100 % en contrôle continu, donc sans examen terminal, c'est à la discrétion de la filière de choisir ou pas de

rattraper l'étudiant et d'organiser autant d'épreuves qu'il faut pour valider ou pas son semestre.

Cela explique pourquoi il n'y a pas de session proprement dite d'affichée pour certains masters, c'est parce qu'il n'y a pas d'examen terminal.

C'est la réponse que je donnerais, mais...

M. Grevey.- Je sens que tu ne parierais pas ta paie.

M. Jacquot.- Si, aucun souci. Pour porter moi-même un master, je ne suis pas trop inquiet.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? (*Néant*).

Je vous propose de délibérer sur les quatre points en même temps, sauf si vous y voyez un inconvénient. Si vous y voyez un inconvénient, c'est maintenant qu'il faut le dire.

Je vous propose de délibérer.

Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Je vous remercie pour l'approbation de ce rapport de façon unanime.

Cela nous permet de passer au rapport suivant, toujours sur les masters.

12. Masters UBFC : modalités de traitement des demandes de formation en formation continue et en apprentissage

M. Jacquot.- Ce deuxième rapport est important. C'est le fruit du travail qui a été mené au sein du pôle fonctionnel formation à UBFC avec les établissements membres sur des points que nous n'avions pas forcément anticipés les années précédentes sur les masters UBFC.

Jusqu'à maintenant et depuis bien avant mon arrivée, il avait été convenu que les masters UBFC étaient ouverts aux contrats de professionnalisation. Mais nous n'avions pas délibéré, statué sur des modalités de formation continue et sur l'apprentissage qui, je le rappelle, est de la formation initiale.

Cela a été un travail mené en accord avec les établissements concernés afin de pouvoir à la fois cadrer les modalités pour les cas de formation continue, mais aussi pour l'apprentissage. Dans ce que vous avez ici, notamment sur les annexes, sur les procédures de gestion dans le cadre de formations continues et d'apprentissage, vous sont expliqués le fonctionnement et un certain nombre de règles communes adoptées. Ce qui revient principalement à dire que tout se passera au niveau de l'établissement opérateur principal. C'est pour cela que le tableau 1 du point précédent est important, puisque chaque master est identifié par rapport à l'établissement opérateur principal et lorsqu'on a un dispositif de formation continue ou d'apprentissage qui s'applique, on passe par les modalités et les services qui en dépendent au niveau de cet établissement membre. Sauf dans certains cas particuliers où des masters fonctionnent sur deux établissements membres. À ce moment-là, il y a des dispositions particulières à mettre en place, avec une convention et une précision des modalités et de gestion du dossier. Cela fera l'objet d'un document *ad hoc* entre les deux établissements concernés, donc pour la formation continue et pour l'apprentissage.

Comme la notion de service, de centre de gestion, CFA ou autre partenaire est un peu différente d'un site à l'autre, il était bien de pouvoir préciser cela dans un document à valider par l'instance UBFC.

De la même manière, les tarifs sont harmonisés pour la formation continue et précisés pour l'apprentissage comme étant ceux des établissements porteurs.

Voilà ce que je peux dire sur l'objet de ce rapport, qui est important car nous avons déjà passé, dans nos instances en début d'année, des modifications de maquette pour des masters UBFC qui visaient à ouvrir en apprentissage pour la rentrée 2021. Il était important de pouvoir le cadrer un petit peu et de préciser ces modalités en instance UBFC en accord avec les établissements membres.

Je ne sais pas si cela appelle des commentaires ou questions ?

M. Bouchet.- Cela fait écho à ce qui a été dit tout à l'heure pour le monde socio-économique. Je pense qu'il serait intéressant que les offres d'alternance ou d'apprentissage soit présentes sur le site Alumni, si c'est le site interface, au même titre que les conventions CIFRE, etc.

Ce n'est donc pas en relation directe avec le point évoqué, mais je pense qu'il serait intéressant que ce soit aussi une interface et que l'alternance puisse être proposée grâce à ce réseau pour que les entreprises, collectivités locales ou associations puissent les utiliser.

M. Jacquot.- C'est une très bonne remarque qui fait écho au point que je présenterai après, où on va justement rappeler qu'il y a cette possibilité pour tout niveau de modalité de stage, d'apprentissage, d'alternance jusqu'aux conventions CIFRE. Je suis complètement d'accord puisqu'il y a aussi des offres de thèses sur le site Alumni.

Il faut donc l'utiliser et continuer à le déployer ; j'en parlerai un peu tout à l'heure.

Je crois qu'il faut délibérer, Monsieur le Président, sur les modalités de traitement des demandes de formation en formation continue et en apprentissage dans le cadre des masters UBFC.

M. Grevey.- Qui est contre ? (*Néant*).

Qui s'abstient ? (*Néant*).

(*Unanimité*).

Merci pour cette nouvelle approbation à l'unanimité.

Cela nous permet de passer au dossier suivant, toujours avec Maxime.

13. Enveloppe pour les bourses entrantes / sortantes pour EIPHI

M. Jacquot.- Il s'agit ici d'un petit document qui permet à la Graduate School EIPHI de préciser une enveloppe, donc un budget destiné à des bourses de mobilité entrante dans le cadre d'étudiants inscrits dans un des masters EIPHI. Je pense – je parle sous le contrôle de Claudia – que c'est élargi à tous les masters EIPHI et pas uniquement masters UBFC. C'est formulé de cette façon. Ce qui veut dire qu'il y a aussi des masters qui sont non seulement opérés mais diplômés par les établissements membres dans ce périmètre-là.

Cette enveloppe est également destinée à des bourses de mobilité sortante attribuées dans le cadre de départs en stage hors du territoire français pour l'ensemble des masters EIPHI au niveau M1 et M2. Cela peut aussi comprendre des semestres d'échange académique.

Ce budget a été évalué en accord avec les masters concernés. Pour l'année académique 2021-2022, il y avait une enveloppe totale de 130 000 € pour ces mobilités entrantes et sortantes, sachant que les bourses sont plafonnées à 8 000 € sur 10 mois. Elles ne peuvent pas être cumulées avec d'autres financements si le plafond de 8 000 € est atteint. Si c'est un peu moins, on peut.

La délibération consiste à approuver le budget de 130 000 € qui provient du financement EUR EIPHI dans le cadre du PIA.

M. Grevey.- Est-ce que vous avez des questions avant de passer au vote ?
(Néant).

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre ? (Néant).

Qui s'abstient ? (Néant).

(Unanimité).

Je vous remercie.

Nous allons changer de *leader* pour le prochain sujet. Je vais passer la parole à Eric Commeau, notre DGS.

14. Primes pour charges administratives : Nouvelles fonctions bénéficiaires et montant maximum

M. Commeau.- Je pense que c'est une délibération récurrente puisque, selon le décret du 2 janvier 1990, le conseil d'administration doit donner un avis tous les ans sur, d'une part, les fonctions éligibles à cette PCA et doit, d'autre part, fixer les montants maximums, soit en numéraire, soit en équivalent de temps de décharge.

Dans un premier temps, sont fixés les principes généraux, les fonctions bénéficiaires et les montants. L'attribution nominative individuelle se fera à l'occasion d'un conseil d'administration restreint qui lui-même se fera en deux temps, tout d'abord avec le collège A, puis le collège A et D. Je vous donne la date tout de suite, sachant que vous avez peut-être déjà été informés. Ce CA restreint se fera en visio car il devrait être très court. Il est prévu le mardi 6 juillet à 14 heures.

Il vous est demandé de vous prononcer sur ces propositions, c'est-à-dire les fonctions éligibles qui sont listées dans le rapport et les montants maximums de ces PCA.

Mme Clerget.- Cette délibération concerne les enseignants-chercheurs. J'aimerais donc savoir si les deux personnels BIATSS qui assurent une fonction de vice-président ou de vice-présidente percevront également une prime pour ces fonctions.

M. Grevey.- Monsieur Commeau pourrait certainement répondre.

C'est effectivement quelque chose qui sera mis en place, mais pas dans le cadre de ces primes parce que les personnels BIATSS n'ont apparemment pas droit à cela. On a un autre processus qui permet d'obtenir la prime. Tous comme pour le VP étudiant pour qui c'est également un autre processus.

Pas d'autres remarques ? Madame Cayot.

Mme Cayot.- Je vois que dans les coordinations Graduate School il y a deux lignes. Est-ce qu'il y a un adjoint à chaque fois ?

M. Grevey.- Oui, c'est ça.

Mme Cayot.- Merci.

M. Grevey.- Le rapport a d'ailleurs été modifié. Il a été envoyé un peu avant midi. Vous voudrez bien nous en excuser. C'était pour prendre en compte le fait qu'il y a les trois Graduate Schools puisque je crois qu'on avait oublié EIPHI et, en plus, je crois qu'on a dépersonnalisé. Dans le nouveau rapport, il est marqué « coordinateur Graduate School » et « coordinateur adjoint », quelque chose comme cela.

Je propose de passer au vote.

Qui est contre ? (Néant).

Qui s'abstient ? (Néant).

(Unanimité).

Je vous remercie.

15. Plateforme UBFC Alumni : le bilan d'une année

M. Grevey.- Nous revenons à Monsieur Jacquot qui va nous parler de la fameuse plateforme des anciens étudiants, mais pas uniquement.

M. Jacquot.- C'est un bilan qui vous est proposé ici, que nous avons déjà présenté aussi au précédent CAC. C'est pour information, il n'y a pas de délibération.

Comme c'est rappelé, ce rapport a pour but de vous informer, en tant que membre du conseil d'administration, du bilan d'une initiative qui a démarré de façon opérationnelle au mois de mai 2020, celle d'une plateforme Alumni UBFC qui nous permet de dresser aujourd'hui un bilan après un an de fonctionnement par rapport au nombre d'étudiants potentiellement concerné.

Cette plateforme s'adresse évidemment aux étudiants actuellement en diplôme à UBFC, mais aussi aux diplômés des précédentes années puisque nous avons des anciens diplômés, au niveau master et doctorat, depuis 2017. Le potentiel de membres concernés est de 4 000 individus.

Ce réseau Alumni constitue des jalons initiés dans le cadre du projet I-SITE-BFC, mais cela a aussi été repris dans le cadre de la Graduate School et plus généralement maintenant les Graduate School à UBFC.

Vous avez évoqué cela également un peu plus tôt dans ce CA sur le sentiment d'appartenance. Cela a été expliqué avec Maryse. C'est donc quelque chose qui est complètement essentiel dans une universitaire qui souhaite s'ouvrir à l'international, à ses étudiants et adresser une vraie visibilité à tout niveau pour les étudiants qu'elle forme.

Vous voyez qu'au-delà du sentiment d'appartenance, il y a pas mal d'autres enjeux :

- Renforcer un réseautage de professionnels, cela a également été évoqué. Ceci pour permettre de trouver des stages, des emplois. On pourrait ajouter l'alternance qui a été évoquée également.

- Et travailler aussi sur un réseautage à l'international.

Vous pouvez aller sur cette plateforme, c'est alumni@ubfc.fr, quelque chose comme cela. Vous pouvez la voir en anglais, en français. Elle est donc multi-langue et il y a un certain nombre d'informations, d'actualités qui y sont relevées.

- Elle permet un système de parrainage, avec la possibilité pour des anciens étudiants, élèves de parrainer des étudiants actuellement en cursus de master ou de doctorat.

- C'est aussi un outil de communication. Il y a énormément d'informations qui sont relayées. Vous verrez dans le bilan que l'essentiel des participants sont des doctorants UBFC et qu'une grosse activité est menée par la mission doctorale en parallèle, avec un certain nombre d'initiatives qui permettent de communiquer et de renvoyer à des Afterworks, par exemple, et des événements qui étaient en ligne cette année, qui ont été réalisés et qui se retrouvent en *replay* sur cette plateforme.

Cela permet ensuite de tisser un vivier d'intervenants. Les événements organisés concernent les carrières des étudiants diplômés, la formation et de les fidéliser puisqu'il y a des événements accessibles.

C'est aussi un bon vecteur de relevé d'indicateurs et de statistiques sur comment cet outil est utilisé, pourquoi, avec quel objectif et sur quel rythme sur une année académique par exemple.

Il y a des éléments de cadrage du projet, c'est-à-dire comment caractériser le périmètre des personnes qui pourraient être intéressées par cette plateforme Alumni, donc des étudiants et des diplômés. Si on fait la somme doctorat et master I-SITE, c'est un potentiel d'environ 4 000 étudiants diplômés sur l'année 2021. On peut estimer que ce renouvellement se ferait avec un flux de 1 000 nouveaux étudiants par an d'année en année. On voit que l'on peut augmenter très fortement et rapidement ce vivier dans les années à venir.

Un travail qui n'est pas simple - avec des problèmes RGPD - est également fait pour ouvrir cette plateforme aux étudiants des masters qui ne sont pas UBFC mais qui se retrouvent dans les Graduate Schools. Le travail avait été initié avec EIPHI, mais on pourrait l'étendre avec toutes les nouvelles Graduate School qui vont s'ouvrir à la rentrée. Et aussi un travail sur l'initiative « étudiant entrepreneur PEPITE BFC » qui pourrait en faire partie.

La plateforme a donc été mise en ligne le 20 mai 2020. Le prestataire externe est AlumnForce, c'est un prestataire qui opère déjà sur de très grands sites universitaires en France sur Alumni. C'est quelqu'un qui a un réseau assez crédible d'un point de vue partenaires académiques.

Alumni est un réseau professionnel d'opportunités, réseau pluridisciplinaire sur le niveau local et international et aussi un catalyseur en matière d'embauches et de recrutements pour nos étudiants, avec une dimension collaborative et en réseau.

Un élément important : il y a différents profils utilisateurs de cette plateforme. On peut être étudiant ou ancien diplômé d'UBFC, ce sont les deux premiers profils (doctorant, docteur, étudiant diplômé de master), mais on peut être un recruteur. Ce qui fait encore écho à ce qui a été dit tout à l'heure. On peut être une entreprise, un partenaire, une structure, un laboratoire et mettre en ligne un certain nombre d'offres de thèses, de CIFRE, de stages, de propositions d'alternance. C'est déjà le cas et vous verrez les chiffres après.

Vous pouvez aussi être un ami du réseau, donc des personnes intéressées, des enseignants-chercheurs, des associations étudiantes ou autres qui peuvent participer, créer aussi des espaces un peu plus ciblés par rapport à une communauté au sein de l'offre de formation.

La version est multilingue, comme je l'ai déjà dit.

Vous pouvez voir que ces outils permettent un certain nombre d'opérations, c'est-à-dire des annuaires, une messagerie privée, du parrainage, des groupes thématiques. Cela peut donc être structuré.

Vous avez des offres et des fiches de présentation des entreprises. On peut avoir accès à des CVthèques, des alertes emplois, des candidatures en ligne. On peut créer un profil et animer un groupe thématique, faire des publications à son réseau. Et puis différentes formes de discussions, d'actualités, d'événements sont relayées par les personnes qui animent ce portail.

Cette description est faite pour vous inviter à aller sur cette plateforme Alumni, à être un ami ou à créer un profil et voire un peu ce qui s'y passe.

Si on fait un petit bilan en chiffres, vous avez actuellement une centaine d'articles publiés sur la plateforme. Ce sont les chiffres de juin de cette année. Vous avez une centaine de dates d'agenda, un peu plus de 223 offres d'emploi déjà publiées. C'est donc déjà actif, on verra le détail tout à l'heure.

Si on regarde le nombre de membres, on est actuellement à 1 200 membres et vous voyez que le plus gros des membres sont des doctorants. Il y a donc 130 docteurs, dont des anciens diplômés, de vrais Alumni. La grosse partie des troupes, ce sont nos doctorants. À UBFC, c'est intéressant puisque ce sont 740 doctorants sur les 1 650 que nous avons. C'est donc une part non négligeable des doctorants d'UBFC.

Pour les docteurs, nous avons des marges de progression pour nos diplômés de master et docteurs puisque nous avons évoqué tout à l'heure 4 000 individus. On en a presque 200. Ce qui veut dire qu'il faut que nous travaillions encore pour aller rechercher ces anciens diplômés et les inciter à activer des comptes pour pouvoir aussi se connecter avec les étudiants actuellement en étude dans ces diplômes.

Il y a des amis du réseau, quasiment 100 personnes et 23 recruteurs. C'est aussi quelque chose qui doit s'amplifier, cela a été évoqué tout à l'heure. Une action est en cours, avec une plaquette réalisée à destination des professionnels. Elle est prête et elle sera diffusée dès la rentrée de septembre sur tous les contacts professionnels, sur les pôles également puisque nous avons récupéré les adresses. Ce sera donc envoyé pour inciter et présenter ces options de plateforme.

Il y a un certain nombre de tableaux et d'extractions statistiques de ce que l'on peut regarder au niveau de la plateforme. Je ne vais pas tout commenter, mais vous voyez que l'on peut regarder le rythme d'activation des comptes tout utilisateur confondu et, au choix, on peut essayer de traquer, si on parle de diplômés, de doctorants, de masters, d'amis du réseau pour voir quand sont les pics, quand il y a une activité plus forte et puis décider d'avoir une action un peu plus ciblée en fonction du rythme de l'année académique.

Vous avez aussi des extractions côté masters.

Page 6, vous avez les taux de connexion et les statistiques par rapport aux rythmes de connexion, ce qui permet de s'assurer qu'il y a une activité sur la plateforme et que les personnes n'ont pas juste créé un compte pour, après, ne plus y revenir. S'il y a des événements ou un intérêt, cela veut dire qu'il y a une activité, un suivi et des échanges au niveau de la plateforme.

Il y a aussi des données sur la répartition femmes-hommes, les nationalités des utilisateurs en page 8.

Page 9, vous avez une description sur les offres d'emploi déposées. Vous voyez que sur plus de 200 offres proposées depuis un an, vous avez tout type de contrat avec une activité plus récente sur le premier semestre 2021, avec des offres qui sont des CDI, des stages, des CDD, des postdocs, des thèses CIFRE et des contrats doctoraux. Pour la majorité, les offres sont assez homogènes, mais ce sont des choses qu'il faut amplifier et faire connaître.

Dans le rapport, puisque c'est une information et un bilan, vous avez les actions qui ont été menées en 2020 sur la réalisation et la mise en ligne de l'outil pour les utilisateurs. Il faut savoir que ce travail est fait parce que nous avons Chloé Combet, donc un équivalent temps plein, qui travaille là-dessus depuis plus d'un an et qui fait un travail formidable en interaction avec la mission doctorale sur des opérations du type mise en relation avec les acteurs socio-économiques.

Un événement a été fait en visio, en collaboration avec l'APEC, le MEDEF et différentes entreprises pour parler du doctorat et de la valorisation du diplôme de doctorat. C'est quelque chose que vous pouvez aussi revoir en *replay* sur le site de la plateforme Alumni. C'est aussi disponible sur le site de la mission doctorale.

C'est là un exemple d'activité qu'il y a eu et qui me semble assez pertinent. Je crois qu'Henry Porte faisait partie des intervenants.

Une conception visuelle a été faite d'un point de vue communication, ce qui permet de donner une identité et de bien identifier ces actions.

Des actions ont continué à se faire de janvier à juin, elles vous sont résumées : conférences de presse, Newsletter, campagnes sur les réseaux sociaux à destination des entreprises pour valoriser la plateforme, ainsi que la plaquette qui va bientôt arriver.

Ces différents événements ont déjà été évoqués au CA, en CAC également : les Afterwork digitaux, les « Voie de Doteur.e.s » avec Candice Chaillou de la mission doctorale. Une fois par mois, le jeudi de 17 h 30 à 19 heures, vous avez un docteur qui a une expérience dans le monde académique et un autre qui est en poste dans un domaine privé qui parlent de leur expérience, ceci sur une petite heure avec des interactions avec le public.

À chaque fois, cela réunit en moyenne 60 personnes qui sont connectées et qui restent tout au long de l'événement. Ce qui est déjà très bien pour ces premières expériences. Il me semble qu'il y en a encore un ce soir puisque nous sommes le 1^{er} juillet, donc un spécial entrepreneurs avec intervention de PEPITE BFC, ce qui explique pourquoi Pascale Brenet a dû partir plus tôt.

Voilà pour ce bilan. La date anniversaire de la première année était le 20 mai. Des actions sont en cours et à venir pour continuer cette dynamique à la rentrée prochaine, avec une volonté d'intégrer plus d'étudiants dans la communauté sur UBFC.

J'ai évoqué le travail avec les étudiants entrepreneurs.

Nous avons des petites difficultés RGPD, je l'ai dit également, mais nous devrions trouver des solutions satisfaisantes pour être conforme à cela. C'étaient des petites

difficultés sur une inscription automatique des étudiants. Cela se fera par une campagne d'e-mail avec validation et acceptation des utilisateurs. Ce sont des choses courantes lorsqu'on veut manipuler des données.

Un nouveau travail sur l'identité graphique et visuelle a démarré. Il sera proposé pour la rentrée.

Voilà ce que je peux vous dire sur cette initiative Alumni qui continuera aussi à se déployer à la rentrée, avec de nouveaux événements que nous espérons en présentiel, voire hybrides, pour s'ouvrir aussi à d'autres populations étudiantes comme le niveau licence pour être un peu plus attractif et les intéresser à la filière master et doctorat.

Il y a aussi une chose importante, c'est le dernier point, c'est que cette plateforme est capable aussi d'intégrer un module de digitalisation pour les conventions master qui nous ont fait souffrir cette année encore avec leur gestion. On avait en effet un circuit de signatures qui était assez infernal pour plein de raisons, avec des avenants dus au Covid. Je pense que beaucoup d'autres en ont entendu parler ou ont des difficultés avec les conventions master. La solution qui est venue, c'est qu'à travers cette plateforme, on va pouvoir digitaliser ces conventions. Ce qui ne signifie pas que générer une convention, c'est avoir une signature reconnue et numérique qui simplifierait le process. Même s'il y a des établissements qui ont actuellement des solutions digitales pour les conventions, nous n'avons pas la signature électronique comme "pstage" à l'UFC. Là, on est vraiment sur quelque chose qui est complètement opéré au niveau de la plateforme, ce qui serait un réel progrès pour les étudiants qui partiront en stage dès l'année prochaine.

Il est demandé au conseil d'administration de prendre connaissance de ce bilan et des actions que j'ai évoquées pour l'année à venir.

Mme Attuel-Mendes. - Je veux féliciter tout l'effort qui a été fait parce que je travaille dans une école de commerce et le réseau des Alumni est quelque chose que l'on travaille énormément et qui fait partie de l'attractivité des écoles, que ce soit de commerce ou d'ingénieurs. C'est quelque chose qui manquait dans les établissements publics et là, je trouve que c'est une énorme avancée qui est faite par UBFC grâce à ce portail.

Je me suis un peu baladée sur le site pour regarder en même temps et me l'approprier. Il est vraiment très beau, très qualitatif. Il est presque même plus beau que le site d'UBFC.

M. Jacquot. - Ce qui n'est pas difficile !

Mme Attuel-Mendes. - Je ne voulais pas être critique, mais juste souligner que ce site était très beau.

Je me suis inscrite en tant qu'amie du réseau et là, il y a un problème RGPD qui saute aux yeux, c'est la minimisation des données. On m'a demandé mon numéro de téléphone et mon adresse. Y a-t-il vraiment besoin d'avoir toutes les informations personnelles de quelqu'un qui veut s'inscrire ? Au-delà de l'automatisme qui ne peut effectivement pas fonctionner sur les RGPD puisqu'il faut un consentement express des personnes qui donnent leurs données personnelles, il y a une autre question sur ce point RGPD sur l'inscription.

Mais c'est très beau, bravo !

M. Jacquot. - Pour ce qui est des RGPD, on a mis tous les services juridiques de tous les établissements dessus et on sera nickel à la rentrée. Là, je n'ai pas d'inquiétudes.

Cela fait trois mois qu'ils y travaillent et ils nous ont fait de vraies propositions d'amélioration et de conformité parce qu'il y avait effectivement des points à assurer. Mais à partir du moment où il y a une validation de l'opérateur, on est de toute façon conforme. Il a le choix de s'inscrire ou pas et cela fonctionne.

Mme Attuel-Mendes.- Au-delà du consentement à s'inscrire, le principe du RGPD, c'est Privacy by Design, c'est-à-dire que quand vous *designez* votre collecte de données, vous devez partir du principe de minimiser les données que vous collectez, donc en prendre le minimum nécessaire.

Là, il y a donc une question à se poser ; y a-t-il besoin de toutes ces informations ? Il y a peut-être des choses qui ne sont pas indispensables. C'est-à-dire que le numéro de téléphone, si vous ne l'utilisez jamais, il faut l'enlever. L'adresse mail, c'est utile parce qu'on peut faire du e. mailing. L'adresse courrier peut être utile si on fait un *mailing* courrier à l'ancienne, mais si vous ne l'utilisez jamais, il faut l'enlever. C'est le principe du RGPD.

M. Jacquot.- Rassurez-vous, nous allons vous appeler tous les jours à partir de maintenant !

Mme Attuel-Mendes.- Je fais partie du Copil RGPD à l'école, c'est pour cela que je vous dis cela. Nous sommes dans les mêmes problématiques.

M. Jacquot.- Ce sont des choses que nous sommes en train d'ajuster. C'est tout jeune, on a un an, mais on est effectivement en train de regarder. Peut-être que toutes les informations ne sont pas nécessaires. Après, l'idée est que ce soit tout de même un très bon vecteur de suivi statistique d'emploi et autres, donc parfois, un e-mail ne suffit pas.

Je fais partie de ceux qui auraient voulu qu'avec cette plateforme, on puisse allouer une adresse mail à vie à nos étudiants et ne nous contenter que de cette adresse e-mail à vie et là, on n'a effectivement pas besoin du téléphone. Ce sont des choses qui se font dans des réseaux et dans des écoles ou dans des universités par ailleurs à l'international. Ce serait le plus simple puisqu'on ne garderait que la possibilité de maintenir un compte e-mail à vie livré par l'établissement qui a diplômé.

Mme Attuel-Mendes.- Je vous confirme qu'à BSB, c'est ça. Nos étudiants ont l'adresse *e-mail* à vie.

M. Grevey.- Merci. Pas d'autres commentaires ? (*Néant*).

Je vous propose de passer au dernier dossier avant les questions diverses, qui va nous être présenté par Lionel Maillot.

16. Demande de subvention Région BFC pour le projet CSTI « Nuit européenne des chercheur-e-s 2021 »

M. Maillot.- Bonjour. Je vais vous parler d'une demande de subvention à la Région Bourgogne-Franche-Comté faite par UBFC pour la nuit européenne des chercheurs.

C'est une demande de subvention assez classique, que l'on fait tous les ans. Pour autant, il faut savoir que La nuit européenne des chercheurs n'a pas de financement récurrent comme pour La fête de la science. C'est un appel à projets européen qui est renouvelé soit tous les ans, soit tous les deux ans. On a de la chance puisqu'à chaque fois que nous avons postulé, c'est-à-dire UBFC en association avec d'autres partenaires pour la France, nous avons été lauréats.

Le projet s'appelle « Voyages », avec un manager scientifique à l'université de Franche-Comté qui est Jérémy Querenet et moi-même pour l'université de Bourgogne. Et on embauche un Project Manager, Robin Drieu sept mois par an à UBFC.

Le financement de la Commission Européenne pour la partie UBFC qui gère la coordination nationale, la communication, les événements communs nationaux, notamment en ligne, c'est 80 000 € et puis 20 000 € pour chaque ville, c'est-à-dire chaque université.

Dans le dossier que vous avez, c'est une somme plus importante parce qu'il y a de l'argent qui est reversé aux autres villes. Dans la diapositive suivante, on voit nos partenaires. Il y a 12 partenaires et 14 villes dont Nice, avec à peu près 34 000 participants, 1 300 chercheurs qui se retrouvent tous les ans, à chaque fois que l'on gagne le projet, pour faire une soirée dont l'Europe nous demande qu'elle soit festive, conviviale, de rencontres entre les chercheurs et le public. Ce sont des mots-clés importants qui sont soulignés dans ces dynamiques de relations sciences avec et pour la société. C'est vraiment d'instituer un rapport de proximité et d'être dans un mode de communication sur la recherche qui est en train de se faire, de parler de la recherche, sachant qu'il y a des enjeux politiques.

Pour revenir à l'objet de cette intervention, nous faisons une demande de subvention de 25 000 € à la Région Bourgogne-Franche-Comté non pas pour la coordination nationale, mais pour les nuits des chercheurs à Dijon et à Besançon. Nous demandons 25 000 € tous les ans et il n'y a jamais eu de souci.

Sur la diapositive suivante, vous avez un aperçu du dossier que vous avez eu. On décrit les soirées qui sont prévues à Dijon et à Besançon. À Dijon, il y aura cinq lieux de rencontres qui sont proches d'ici, avec un espace qui ressemblera à une gare, par exemple, dans lequel les chercheurs feront découvrir les valises de voyage. Il y aura un espace bivouac, un espace *speed dating* et puis des espaces scénographiques qui permettront de rencontrer des chercheurs dont l'objet d'étude est le voyage, en littérature ou en histoire. Ce n'est pas seulement le plaisir du voyage, c'est le côté psychologique, etc.

Il y aura aussi cette salle Multiplex qui sera décorée pour faire revivre les nostalgiques soirées diapo des années 70 que les plus de 40 ans connaissent peut-être.

À Besançon, ce sera en ville, au Musée des Beaux-Arts, avec des chercheurs, des dispositifs de type un chercheur / une heure et aussi valise. Nous avons des dispositifs communs. Ce sera plutôt sous forme de jeux. Les chercheurs mettent des objets de voyage, de terrain et il faut deviner ce que fait le chercheur, ce qui engage des dialogues.

Il y aura aussi des choses au cinéma sur l'image des chercheurs et des rencontres sur les voyages spatiaux, sur Indiana Jones, etc., les archéologues et une croisière avec des jeux dans les bateaux-mouches autour de la recherche.

Voilà ce qui est prévu pour le public. En général, on accueille beaucoup de public, on monte jusqu'à 4 000 personnes, soit sur les campus, soit en ville. Les conditions Covid font qu'on aura beaucoup moins de monde, mais on retente les rencontres en présentiel.

Vous avez à l'écran des images de la soirée à Besançon.

Sur la diapo suivante, vous pouvez voir où elle sera cette année à Dijon. La première sera ici-même, dans la salle Multiplex et puis la grande halle de tennis. Vous êtes les premiers à voir cela, ce sont les plans pour un futur labo. Nos deux collègues de Bio-géoscience vont se rendre compte qu'ils auront à venir sur le zodiac de Géoscience ! Ce sera avec des chercheurs de terrain, il y aura des espaces scénographiés pour vraiment permettre une rencontre qui soit la plus riche, la plus sympathique possible entre chercheurs, public et citoyens.

Est-ce que vous avez des questions ? (*Néant*).

On peut passer le film, avec des images des nuits précédentes. Là, c'était la nuit 2019 sous le thème de l'enquête.

Voilà pour cette présentation de La nuit européenne des chercheurs qui aura lieu non pas le vendredi 27, mais le vendredi 24 septembre de cette année.

M. Grevey.- Est-ce qu'il y a des questions ? (*Néant*).

M. Maillot.- Dans le dossier, vous voyez qu'un certain nombre de laboratoires sont impliqués. Nous aurons entre 40 et 50 chercheurs. Il y aura des laboratoires des universités et des établissements membres.

Il reste encore quelques places, notamment à Dijon, si vous avez des collègues qui souhaitent participer.

On demande à la Région de nous soutenir. En général, elle est tout à fait d'accord pour nous soutenir.

C'est quelque chose d'important pour UBFC parce que cela nous positionne puisque nous sommes les *leaders* français de cette nuit des chercheurs. Cela positionne donc UBFC dans des logiques importantes en ce moment, suite à la LPR, dans les problématiques de sciences avec et pour la société. UBFC a des choses à revendiquer, comme un savoir-faire, et ceci depuis des années avec cette nuit des chercheurs, qui est vraiment un laboratoire d'innovations dans les dispositifs de médiation culturelle et de relations sciences-société. C'est quelque chose d'important d'un point de vue politique également pour notre établissement.

M. Bouchet.- Je pense que c'est un vecteur d'identité d'UBFC qui est très fort, d'autant plus qu'il associe très souvent les SHS d'une manière importante. Ce n'est donc pas que pour le côté festif et convivial, c'est aussi un élément scientifique et je pense qu'il y a quelque chose à creuser de ce point de vue.

M. Maillot.- Dans des statistiques sur la culture scientifique, dans les années 2006 à 2009, sur des programmes de rencontres type Fête de la science, etc., les chercheurs en SHS ne représentaient que 1 ou 2 % des chercheurs présents. On a donc vraiment eu à cœur de dire qu'on peut avoir des sociologues qui rencontrent des gens, soit à la nuit des chercheurs, soit les campus, soit sur les marchés ou qui font l'école de commerce. Celle-ci avait vraiment été mise en valeur en 2016-2017 parce qu'elle avait remporté la grande expérience participative avec le Lessac. Ils font des expériences participatives avec des milliers de personnes qui sont dans ce type de soirée.

C'est vrai qu'on frise un peu le cliché de la vulgarisation scientifique qui ne serait que l'univers et les sciences de la vie et de la terre, qui sont très bien, mais c'est bien aussi de démultiplier un peu.

M. Grevey.- Il n'y a pas d'autres commentaires ou remarques ? (*Néant*).

Est-ce que vous souhaitez aborder des questions diverses ? (*Néant*).

S'il n'y a de question diverse, la séance ayant été déjà fort longue, je vais vous remercier encore une fois pour votre participation, vous dire toute la satisfaction que personnellement j'ai eue à ce que ce conseil d'administration se tienne en présentiel. J'espère que la prochaine fois, nous pourrons ôter le masque, ce sera encore mieux.

Merci à toutes et à tous. Je vous souhaite un bon retour chez vous puisque certains viennent de loin. Je vous souhaite de bons congés pour ceux qui vont bientôt en prendre.

À bientôt et bonne retraite à Fabien Thomas.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 34).